



Parcs
Canada

Parks
Canada



**AGENCE PARCS CANADA
2012-2013**

Rapport ministériel sur le rendement



Canada

La charte de **Parcs Canada**

Notre mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Notre rôle

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

Notre engagement

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Section I : Survol de l'organisation.....	5
Raison d'être	5
Responsabilités.....	5
Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes	8
Priorités organisationnelles	9
Analyse des risques	12
Sommaire du rendement.....	18
Profil des dépenses.....	22
Budget des dépenses par crédit budgétaire.....	23
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)	23
Section II : Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique	25
Résultat stratégique	25
PROGRAMME 1 : CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX	28
SOUS-PROGRAMME : CRÉATION ET EXPANSION DE PARCS NATIONAUX.....	31
SOUS-PROGRAMME : DÉSIGNATIONS DE LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX.....	33
SOUS-PROGRAMME : CRÉATION D'AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION ..	35
SOUS-PROGRAMME : DÉSIGNATIONS D'AUTRES LIEUX PATRIMONIAUX	37
PROGRAMME 2 : CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES	39
SOUS-PROGRAMME : CONSERVATION DES PARCS NATIONAUX.....	42
SOUS-PROGRAMME : VIABILITÉ DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION	44
SOUS-PROGRAMME : CONSERVATION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX.....	46
SOUS-PROGRAMME : CONSERVATION DES AUTRES LIEUX PATRIMONIAUX.....	48
SOUS SOUS-PROGRAMME : PROGRAMME DE PARTAGE DES FRAIS DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX	49
PROGRAMME 3 : APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC	51

SOUS-PROGRAMME : ÉDUCATION DU PUBLIC EN DIFFUSION EXTERNE ET COMMUNICATIONS EXTERNES	53
SOUS-PROGRAMME : ENGAGEMENT DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES.....	55
PROGRAMME 4 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR.....	58
SOUS-PROGRAMME : ÉTUDE DE MARCHÉ ET PROMOTION.....	60
SOUS-PROGRAMME : INTERPRÉTATION DES PARCS NATIONAUX	62
SOUS-PROGRAMME : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES PARCS NATIONAUX ..	63
SOUS-PROGRAMME : INTERPRÉTATION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX	65
SOUS-PROGRAMME : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX	67
SOUS-PROGRAMME : INTERPRÉTATION DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION	69
SOUS-PROGRAMME : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION	70
PROGRAMME 5 : INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT	72
SOUS-PROGRAMME : GESTION DES LOTISSEMENTS URBAINS.....	74
SOUS-PROGRAMME : GESTION DES ROUTES DE TRANSIT	76
SOUS-PROGRAMME : GESTION DES VOIES NAVIGABLES.....	77
PROGRAMME : SERVICES INTERNES	79
Section III : Renseignements supplémentaires.....	84
Faits saillants des états financiers.....	84
Tableaux supplémentaires	90
Rapport Dépenses fiscales et évaluations	90
Section IV : Autres sujets d'intérêt	91
Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation	91
Renseignements supplémentaires	91
Notes finales	93

Couverture

Parc National des Prairies (Sask.)
© Parcs Canada, Photo: Kevin Hogarth

Message de la ministre



En tant que ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, j'ai le plaisir de présenter aux Canadiens et aux Canadiennes le rapport sur le rendement pour l'exercice 2012-2013. Ce rapport décrit les efforts déployés par l'Agence pour parvenir aux importants résultats obtenus dans l'intérêt de la population canadienne, comme un environnement propre et sain et une culture et un patrimoine canadiens dynamiques.

La plupart des Canadiens, Canadiennes et touristes étrangers connaissent Parcs Canada et les possibilités qui leur sont offertes pour découvrir les lieux et les événements qui définissent notre pays. Les endroits gérés par Parcs Canada, qui vient tout juste de célébrer son premier siècle d'existence (en 2011), continuent d'inspirer le public canadien et contribuent de manière

notable à l'économie canadienne en stimulant le tourisme, ce qui conduit à la création d'emplois dans des collectivités partout au pays.

Parmi les importantes réalisations de Parcs Canada en matière de commémoration et d'éveil des consciences sur notre patrimoine culturel, notons la désignation du lieu historique national de Grand-Pré en Nouvelle-Écosse à titre de 16^e site du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada et la désignation des premiers phares patrimoniaux sous l'égide de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux. Parcs Canada a également dirigé l'expédition à la recherche des navires perdus de Franklin. Menée avec plusieurs partenaires, cette expédition a permis de faire progresser sensiblement les recherches et de tracer un nouveau couloir de navigation autour de l'île King William. Par ailleurs, l'Agence a joué un rôle clé dans les commémorations de la guerre de 1812.

Parcs Canada a continué à jouer un rôle important sur la scène mondiale en élaborant le document intitulé *Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées*, publié par l'Union internationale pour la conservation de la nature en 2012.

Au cours de la dernière année, des progrès ont également été accomplis dans l'élargissement du réseau national des zones protégées. Les dernières réalisations importantes incluent l'annonce de la création du 44^e parc national, la réserve de parc national Nááts'ihch'oh dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que l'expansion de la réserve de parc national des Îles-Gulf en Colombie-Britannique. D'autre part, des fonds ont été attribués au premier parc urbain national du Canada dans la vallée de la Rouge (région du Grand Toronto), et une loi a été déposée afin d'officialiser la protection de l'île de Sable dans le cadre de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Au cours de la dernière année, Parcs Canada a continué d'attiser l'intérêt des générations actuelles et à venir pour le patrimoine culturel et naturel du Canada, en vue de les convier à la découverte de nos endroits spéciaux et de les inciter à préserver notre territoire, notre histoire et notre héritage. J'encourage tout un chacun à découvrir l'incroyable patrimoine du Canada et à s'en inspirer.

L'original a été signé par

L'honorable Leona Aglukkaq, C.P., députée

Ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada



Lieu historique national du Canada de
Grand-Pré (N.E.)
© Parcs Canada. Photo: Chris Reardon

2 Message du directeur général de l'Agence

Message du directeur général de l'Agence



J'ai le plaisir de vous soumettre ce rapport sur le rendement, qui présente les réalisations de Parcs Canada pour l'exercice financier 2012-2013. Toute l'année, l'équipe de Parcs Canada a continué de faire honneur à notre fière tradition qui est celle d'une gestion responsable des lieux naturels et historiques exceptionnels de notre pays.

Le mandat de l'Agence est essentiellement d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions de comprendre et d'apprécier leur riche histoire. La commémoration l'an dernier du 200^e anniversaire de la guerre de 1812 était l'une des priorités du gouvernement et Parcs Canada lui a accordé une grande importance. À cette occasion, l'Agence a organisé de nombreux événements qui ont eu beaucoup de succès, comme de spectaculaires reconstitutions dans des lieux historiques nationaux comme la Citadelle d'Halifax, Signal Hill et le fort George.

Parcs Canada a également rendu hommage à tous les lieux, événements et personnages qui constituent l'extraordinaire patrimoine de notre pays. L'Agence a commémoré le « kilomètre zéro » à St. John's, Terre-Neuve, où Terry Fox a entamé son Marathon de l'espoir. D'autres commémorations ont également eu lieu, comme celles du Stampede de Calgary, de la Coupe Grey et celle organisée à la mémoire du pianiste Glenn Gould mondialement connu.

Nous sommes fiers de nos efforts continus visant à faire face aux menaces qui pèsent sur l'intégrité écologique des trésors naturels du Canada. Par exemple, nous avons pris des mesures afin d'éliminer les espèces envahissantes, à la réserve de parc national Gwaii Haanas, où l'on trouve la plus grande population de guillemots à cou blanc en âge de reproduction au monde. Citons également les efforts entrepris pour la restauration de l'habitat de la verveine rose, une espèce de fleur en voie de disparition que l'on trouve dans les dunes de sable de la réserve de parc national Pacific Rim, ou encore le retour du saumon de l'arrière-baie de Fundy dans les rivières du parc national Fundy, au Nouveau Brunswick.

Avec la participation de nos partenaires aux idées novatrices, nous avons lancé des initiatives conçues pour encourager un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, en particulier les jeunes, à s'intéresser à nos lieux naturels et historiques. Par exemple, « Edifica » est une nouvelle application mobile permettant aux utilisateurs d'accéder à des faits fascinants au sujet de centaines de lieux chers à la population canadienne. Notons encore l'application « Initiation au camping », qui permet d'organiser un séjour en camping dans nos lieux de prédilection. Nous avons en outre reconduit deux initiatives pour les jeunes : « Mon passeport Parcs » et le concours « La sortie scolaire la plus cool du Canada ». L'Agence propose également de nouvelles offres en matière d'hébergement : la tente oTENTik notamment, qui permet aux visiteurs de profiter de tout le confort qu'ils auraient chez eux tout en vivant une expérience de plein air.

Je suis fier du professionnalisme et du dévouement continu des membres de l'équipe de Parcs Canada à l'égard de l'importante mission qui nous est confiée au nom des Canadiennes et des Canadiens.

L'original a été signé par

Alan Latourelle

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada



Parc national du Canada Sirmilik
(Nunavut)
© Parcs Canada. Photo: L. Narraway

4 Section I : Survol de l'organisation



Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

L'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorativeⁱ pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens et aux Canadiennes l'occasion de vivre des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec les Autochtones, les intervenants et les communautés avoisinantes.

Mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Responsabilités

Parcs Canada est une agence distincte au sein du gouvernement du Canada dont les responsabilités proviennent des lois suivantes :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*;
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*;
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*;
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*;
- le *Règlement sur les canaux historiques*, tiré de la *Loi sur le ministère des Transports*;
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*; et
- la *Loi sur les espèces en péril*.

Le directeur général de l'Agence relève directement du ministre de l'Environnement.

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et les gère pour le compte des Canadiens et des Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens et les générations d'aujourd'hui et de demain puissent les apprécier et en jouir.

En tant que premier service de parcs nationaux au monde, Parcs Canada continue de jouer un rôle vital dans l'élaboration d'un réseau de parcs nationaux représentatif de la diversité des régions naturelles et des paysages du Canada. De même, les aires marines nationales de conservation représentent les régions marines du Canada qui couvrent trois océans et les Grands Lacs. Dans les parcs nationaux, l'Agence a le mandat de protéger l'intégrité écologique, alors qu'elle doit favoriser l'utilisation durable sur le plan écologique des aires marines nationales de conservation. Dans l'exécution de ses responsabilités, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones, les intervenants et les collectivités voisines.

Parcs Canada s'efforce de faire du réseau des lieux historiques nationaux – qui se compose de lieux, personnes et événements d'importance historique nationale – le miroir de la riche histoire de notre pays. Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et nous aide à mieux comprendre le Canada dans son ensemble. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire du Canada et de contribuer à reconnaître et à célébrer les anniversaires historiques importants, comme le bicentenaire de la guerre de 1812.

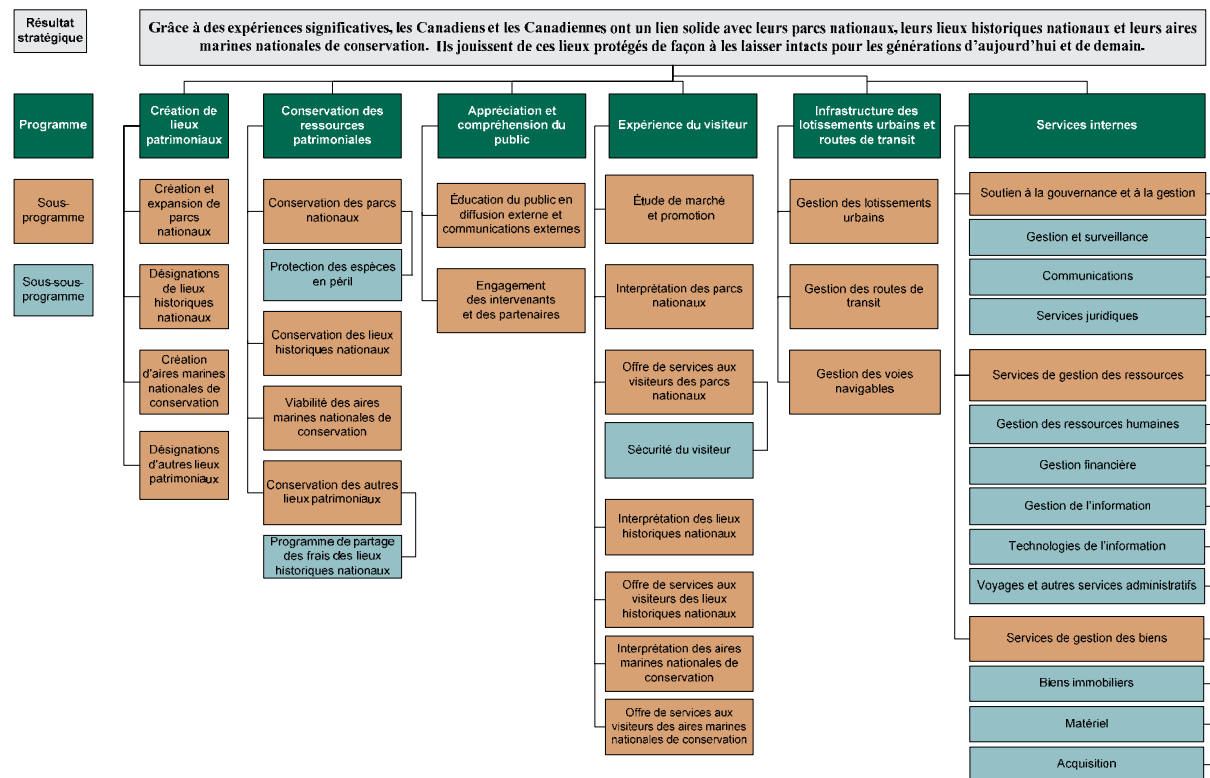
Aujourd'hui, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec ces lieux patrimoniaux. Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent plus de 20 millions de personnes-visites.

De plus, certains programmes de Parcs Canada consistent à proposer des désignations patrimoniales au gouvernement du Canada, et dans certains cas, l'Agence fournit un appui pour la conservation et la mise en valeur de propriétés patrimoniales désignées administrées par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien. Parcs Canada fait preuve de leadership dans la conservation du patrimoine bâti grâce à son Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux, un programme de contribution à l'intention des lieux historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral et par l'administration du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, une base de données en ligne facilitant la recherche sur les lieux patrimoniaux désignés à tous les niveaux de gouvernement au Canada.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des conventions, des programmes et des accords, en tant qu'État partie de la Convention du patrimoine mondial et de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature. Au Canada, Parcs Canada est la référence nationale en ce qui concerne le Programme de travail sur les aires protégées qui relèvent de la Convention sur la diversité biologique et joue un rôle de premier plan pour le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Web de l'Agence.ⁱⁱ

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes



Remarque : Comme le montre le Rapport 2012-2013 sur les plans et les priorités, l'architecture d'alignement des programmes était précédemment connue sous le nom d'architecture des activités de programmes. Auparavant, les programmes étaient appelés activités de programme, les sous-programmes, sous-activités et les sous sous-programmes, sous sous-activités. La terminologie a été modifiée dans le présent Rapport ministériel sur le rendement pour refléter la nouvelle nomenclature requise par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Priorités organisationnelles

Priorité	Type ⁱⁱⁱ	Programme
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	Création de lieux patrimoniaux
Sommaire des progrès		
La réserve de parc national Nááts'ihch'oh, 44^e parc national du Canada, a été créée en 2012. En outre, Parcs Canada a continué de faire des progrès tangibles vers la création de parcs nationaux dans quatre régions naturelles terrestres non représentées avec les propositions du parc Qausuittuq (île Bathurst), des monts Mealy, de Thaidene Nene (bras Est du Grand-Lac-des-Esclaves) et des Basses-Terres du Manitoba. Par ailleurs, Parcs Canada a fait des progrès notables vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans trois régions non représentées : Lancaster Sound, le Détroit-de-Georgia-Sud et les Îles-de-la-Madeleine. La création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation offre des possibilités supplémentaires aux Canadiens et aux Canadiennes pour tisser des liens personnels avec leurs lieux patrimoniaux.		

Priorité	Type	Programme
Conserver les lieux patrimoniaux du Canada	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales
Sommaire des progrès		
Parcs Canada a réalisé des investissements importants dans la quatrième année de l'initiative Agir sur le terrain, un large éventail de projets de gestion active et de restauration visant à aborder les questions d'intégrité écologique prioritaires dans les parcs nationaux et offrant également des possibilités pour les Canadiens et les Canadiennes de tisser des liens personnels avec leurs lieux patrimoniaux par l'intermédiaire de l'apprentissage ou de la participation à des activités de conservation. Voici des exemples de projets en cours : la réhabilitation de l'écoulement naturel de cours d'eau; le rétablissement du rôle du broutage^{iv} et du feu dans la forêt boréale; la réintroduction d'espèces indigènes et de processus naturels dans les écosystèmes des prairies; et le rétablissement d'espèces en péril dans l'écosystème du chêne de Garry, lesquels contribuent tous à améliorer l'intégrité écologique. En outre, les travaux en cours ont permis d'améliorer l'état de ressources culturelles d'importance nationale auparavant considérées comme étant en mauvais état. Cette amélioration est en grande partie due aux travaux de conservation sur les fondations, les toitures, les fenêtres et les murs de fortification des ressources culturelles bâties de Parcs Canada.		

Priorité	Type	Programme
Augmenter la fréquentation	Déjà établie	Expérience du visiteur
Sommaire des progrès		
Parcs Canada a mis sur pied des projets ciblés et novateurs visant à renforcer l'attrait des trésors naturels et historiques du Canada pour en faire des destinations touristiques accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes. Ces projets ont englobé des événements spéciaux dans les lieux historiques nationaux pour célébrer le 200^e anniversaire de la guerre de 1812, une prolongation du gel des tarifs d'entrée, la participation à des salons professionnels sur le tourisme, davantage de diversification des modes d'hébergement, des applications technologiques et la création d'un programme destiné aux jeunes sur le terrain. Les efforts de Parcs Canada ont contribué à hausser le nombre des visites, qui a atteint 20,6 millions pour la période 2012-2013, soit une augmentation de 3 % par rapport à la période précédente.		

Priorité	Type	Programme
Accroître l'attachement personnel des Canadiens et des Canadiennes aux lieux de Parcs Canada	Déjà établie	Appréciation et compréhension du public
Sommaire des progrès		
Grâce à la collaboration de partenaires et de collaborateurs, Parcs Canada a permis aux Canadiens et aux Canadiennes de découvrir l'esprit et le merveilleux des trésors naturels et historiques du Canada et d'en faire l'expérience par l'entremise d'un vaste éventail de projets de diffusion, d'événements de sensibilisation en milieu urbain, de concours axés sur la famille et la jeunesse et d'applications de médias sociaux. La présence de Parcs Canada dans la vie quotidienne des Canadiens et des Canadiennes a contribué à maintenir la stabilité du niveau global de soutien aux activités de l'Agence en 2012-2013.		

Priorité	Type	Programme
Une équipe, une vision, une voix	Permanente	Services internes
Sommaire des progrès		
En 2012-2013, Parcs Canada a mis sur pied plusieurs importants projets de gestion du changement qui ont permis d'exploiter le talent et le dévouement des membres de son équipe et de miser sur son statut d'employeur particulier pour gérer efficacement une période de changement en son sein et favoriser une démarche intégrée et collaborative axée sur les priorités de l'Agence. Parcs Canada a également renforcé le programme de gestion du rendement pour les employés de deux manières. Premièrement, grâce à l'évaluation combinée des qualités de leadership et des possibilités de développement pour tirer parti du talent des membres de son équipe et, deuxièmement, en mettant davantage l'accent sur le dialogue entre les employés et les superviseurs pour optimiser la motivation de l'équipe. Pour Parcs Canada, la mobilisation des employés passe par la reconnaissance des réalisations des membres de son équipe, pour concrétiser la vision de l'Agence, comme le démontrent les prestigieux Prix d'excellence du DGA.		

Priorité	Type	Programme
La gestion des biens	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit
Sommaire des progrès		
Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des biens, Parcs Canada est à finaliser un examen national de son portefeuille de biens, lequel conduira à la mise à jour des données sur les biens en inventaire, à leur état, aux valeurs de remplacement actuelles et à l'estimation des travaux différés. En résultat, l'Agence sera mieux à même de veiller à ce que les ressources soient allouées aux biens les plus prioritaires et aux zones de risques à l'échelle de l'organisation.		

Analyse des risques

Chaque année, Parcs Canada révisé et met à jour le profil de risque de l'organisation. En 2012-2013, l'Agence a retenu trois principaux risques pour l'organisation qui avaient été recensés en 2011-2012 : la position concurrentielle, les forces environnementales et la gestion des biens. L'Agence a également ajouté les catastrophes naturelles en tant que quatrième risque pour l'organisation. Un résumé de ces risques et des mesures d'atténuation y afférant a été inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Les efforts de Parcs Canada pour atténuer ses principaux risques sont présentés dans le tableau et la section narrative qui suivent.

Risque	Stratégie de réaction au risque	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes	Lien vers les priorités organisationnelles
Position concurrentielle L'offre de programmes, de services et d'expériences de Parcs Canada peut être moins attrayante, voire moins intéressante pour les Canadiens et les Canadiennes que les autres curiosités et activités récréatives.	La principale réponse à ce risque réside toujours dans des relations proactives avec les médias, la planification d'événements et l'amélioration du produit afin de sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux trésors nationaux du Canada, de nourrir leur intérêt pour ceux-ci et de les encourager à les visiter. Grâce à ces efforts, la fréquentation a augmenté de 3 % pour atteindre 20,6 millions de visiteurs en 2012-2013 (en comparaison à 2011-2012). L'Agence a également été le récipiendaire de deux prix de l'industrie touristique.	Résultat stratégique Expérience du visiteur Appréciation et compréhension du public	Augmenter la fréquentation Accroître l'attachement personnel des Canadiens et des Canadiennes aux lieux de Parcs Canada
Forces environnementales La capacité de l'Agence à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique globale dans les parcs nationaux et à satisfaire	La principale réponse à ce risque réside toujours dans la mise en œuvre de l'initiative Agir sur le terrain, qui comprend des projets pour le rétablissement des	Conservation des ressources patrimoniales	Conserver les lieux patrimoniaux du Canada

aux exigences légales relatives aux espèces en péril peut être entravée par les forces environnementales, telles que la perte de biodiversité, les espèces exotiques/envahissantes, ainsi que le changement climatique et l'érosion des berges, laquelle pose aussi un risque pour le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	espèces en péril. On poursuit les recherches pour trouver les moyens les plus efficaces de limiter les effets de l'érosion des berges, notamment par des actions telles que l'archéologie de sauvetage et la mise en œuvre des plans de conservation du littoral.		
Catastrophes naturelles Les catastrophes naturelles peuvent altérer ou détruire des infrastructures essentielles et/ou des biens d'importance historique nationale, conduisant à des dépenses importantes imprévues et possiblement, à des blessures graves ou à des décès.	La principale réponse à ce risque réside toujours dans : • l'augmentation de la capacité de soutien au développement de plans de continuité des opérations et de plans d'urgence grâce à un programme de sécurité nationale renforcé; • la garantie que les exigences opérationnelles en situation d'urgence soient incluses dans les baux et licences accordés aux partenaires; le partage des renseignements relatifs aux risques et aux dangers avec les partenaires; et la promotion de la réduction des risques dans la prise de décision, en particulier dans les investissements dans les actifs; • l'allocation des ressources aux inspections des biens à haut risque et aux	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	La gestion des biens

	zones à risque prioritaire telles que les autoroutes et les voies navigables; la mise en œuvre d'un nouveau cycle et d'un nouveau processus de planification des investissements, qui facilitera l'établissement des priorités d'investissement, l'allocation de fonds aux projets les plus pressants et le suivi des dépenses d'investissement.		
Gestion des biens Une infrastructure vieillissante et des lacunes sur le plan de la réfection et de l'entretien, particulièrement pour les biens contemporains présentant un risque élevé, peuvent entraîner l'endommagement des biens, ce qui pourrait compromettre la sécurité du public, compromettre la capacité de Parcs Canada de réaliser son mandat et entacher la réputation de l'Agence.	L'Agence répond à ce risque en finalisant un examen national des biens lequel se traduira par la mise à jour des renseignements relatifs aux biens et permettra à l'Agence de concentrer ses ressources sur les besoins d'investissement prioritaires. Parcs Canada continue également de mettre en œuvre un nouveau cycle et processus de planification des investissements, qui facilitera l'établissement des priorités d'investissement, l'allocation de fonds aux projets prioritaires et le suivi des dépenses d'investissement. L'Agence continue d'investir dans des examens de la sécurité des barrages sur 39 sites à haut risque. Ces examens fournissent des évaluations détaillées des	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	La gestion des biens

	exigences sur l'état, la fonctionnalité et les travaux de réfection requis. Ces renseignements sont nécessaires pour garantir la continuité de la sécurité publique et la conformité aux directives de l'Association canadienne des barrages.		
--	---	--	--

Position concurrentielle

Parcs Canada n'est pas la seule organisation à offrir à la population canadienne des lieux d'intérêt naturel et culturel. Avec des attractions urbaines concurrentes et des campagnes touristiques visant à attirer les Canadiens et les Canadiennes vers des destinations internationales, l'offre de produits et de services de Parcs Canada risque de devenir moins compétitive par rapport à d'autres attractions naturelles et historiques et/ou destinations de loisirs, entraînant à long terme une diminution du nombre de Canadiens et de Canadiennes choisissant de visiter des lieux patrimoniaux nationaux. Un nombre inférieur de visiteurs entraîne la réduction des ressources disponibles pour que Parcs Canada réinvestisse dans les programmes et services.

En 2012-2013, les équipes du personnel de Parcs Canada se sont consacrées à l'atténuation de ce risque en continuant à nouer des relations proactives avec les médias, à planifier des événements et à améliorer les produits. L'Agence a tiré profit de la commémoration du 200^e anniversaire de la guerre de 1812 organisé par le gouvernement du Canada grâce à sa couverture médiatique, aux événements sur le terrain et à la sensibilisation en milieu urbain. Elle a soutenu les programmes axés sur la jeunesse et la famille introduits au cours du 100^e anniversaire de l'Agence (2011-2012), a poursuivi le gel des tarifs d'entrée pour stimuler l'envie de venir visiter les sites, et a poursuivi la mise en place de la marque de l'Agence dans toutes ses activités. De nouveaux outils technologiques ont été lancés pour se raccorder à de nouveaux marchés, l'Agence a collaboré avec des personnalités des médias pour étendre sa portée dans les marchés urbains, et a participé aux principaux salons de l'industrie touristique. Parcs Canada a élaboré un cadre pour prioriser les efforts axés sur l'image de marque et soutenir le positionnement concurrentiel de l'Agence, tout en continuant à contribuer à la Stratégie touristique fédérale pour améliorer l'avantage concurrentiel des destinations touristiques canadiennes.

La réalisation d'activités proactives a eu des effets positifs sur Parcs Canada en 2012-2013. Les consultations du site Web ont augmenté entre l'année précédente et l'année dernière (hausse de 14 %), tout comme le nombre d'abonnés aux médias sociaux de l'Agence (hausse de 228 %). Le nombre de visites des sites de Parcs Canada a également connu une augmentation (hausse de 3 %) par rapport à 2011-2012. Ces tendances positives donnent à penser que l'intérêt et le désir de visiter les lieux de Parcs Canada suscités en 2011-2012 lors des célébrations du centenaire ont prouvé leur efficacité dans

l'attachement accru des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de leurs trésors naturels en 2012-2013.

Forces environnementales

Parcs Canada reconnaît que sa capacité à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et à satisfaire aux exigences légales relatives aux espèces en péril peut être entravée par des forces externes environnementales, telles que le changement climatique, les espèces envahissantes et la perte ou la dégradation des habitats. Ces forces environnementales sont le résultat de divers processus complexes avec des interrelations significatives, dont la mondialisation, l'urbanisation et le développement industriel. Pour atténuer ce risque en 2012-2013, Parcs Canada a continué de mettre en œuvre l'initiative Agir sur le terrain, y compris les projets de restauration des processus écologiques et de connectivité, pour lutter contre les espèces invasives et hyperabondantes et réintroduire des espèces en péril. L'Agence a également poursuivi un plan d'action sur le terrain pour les espèces en péril dans 14 aires patrimoniales protégées. En juillet 2012, la *directive intérimaire de Parcs Canada sur l'application de la loi canadienne d'évaluation environnementale de 2012* a été approuvée afin de permettre à l'Agence de se concentrer sur ses efforts relatifs à l'évaluation des projets présentant les risques les plus importants d'effets néfastes sur l'environnement. Parcs Canada a également continué de participer à l'évaluation environnementale des grands projets adjacents aux aires patrimoniales protégées qui pourraient éventuellement avoir des effets négatifs.

L'érosion des berges constitue un risque pour le maintien de l'intégrité commémorative. Ce phénomène continue de provoquer la perte de ressources culturelles associées à certains lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada. Certains des effets les plus néfastes de l'érosion du littoral sont particulièrement importants dans les lieux historiques nationaux où les ressources culturelles in situ sont situées près de plans d'eau actifs, comme la forteresse de Louisbourg (océan Atlantique), York Factory (Hayes River) et l'île Navy (rivière Niagara). La situation s'est aggravée au fil du temps en raison par exemple, de la fonte du pergélisol et des tempêtes plus violentes qu'en temps normal. Les stratégies de gestion, comme l'archéologie de sauvetage et les recherches supplémentaires sur des méthodes efficaces pour réduire l'érosion, continuent d'être les principales réponses à ce risque. En ce qui concerne la forteresse de Louisbourg, un plan de conservation des zones côtières a également été élaboré et est actuellement en cours de mise en œuvre.

Catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles continuent d'augmenter en fréquence et en gravité au Canada. Parcs Canada a dû gérer les répercussions de plusieurs événements météorologiques extrêmes au cours des dernières années, notamment des inondations, des avalanches, des glissements de terrain, des ondes océaniques et des tempêtes violentes. Par exemple, en 2012, 5 millions de dollars ont été nécessaires à la réparation des dommages subis dans six parcs nationaux de l'Ouest canadien, dont des secteurs de la route Transcanadienne. Ces événements imposent des dépenses imprévues à Parcs Canada. Ils peuvent aussi influencer grandement la capacité de l'Agence à générer des

recettes, car les routes endommagées et la fermeture des installations peuvent entraîner une baisse de fréquentation.

Pour atténuer les risques des catastrophes naturelles en 2012-2013, Parcs Canada a commencé à prendre des mesures pour renforcer son programme de sécurité afin de soutenir davantage le développement des plans de continuité des opérations et des plans d'urgence. Parcs Canada a continué de veiller à ce que les rôles et les responsabilités permettant de répondre aux situations d'urgence soient inclus dans les licences et les baux des opérateurs commerciaux à haut risque (par exemple les stations de ski, les pourvoiries), et dans les juridictions voisines. Parcs Canada a fourni des renseignements (comme les renseignements de planification d'urgence en cas d'inondation) à ses partenaires, y compris les organismes provinciaux et les services d'application de la loi pour assurer une réponse coordonnée en cas de catastrophe naturelle. Parcs Canada a déclassé certains biens dans des zones géographiques à risque, et a mené des évaluations hydrologiques préalables à l'investissement immobilier dans des zones inondables. En outre, Parcs Canada a consacré 15,6 millions de dollars sur trois ans (2012-2013 à 2014-2015) pour compléter les examens de sécurité des barrages sur 39 sites à haut risque. Ces examens permettent d'évaluer les effets qui seraient associés à l'inondation la plus grave qui pourrait vraisemblablement survenir à un endroit particulier, afin de mieux planifier les plans de mesures d'urgence et les plans d'intervention.

Gestion des biens

L'un des plus importants dépositaires de biens immobiliers du gouvernement du Canada, Parcs Canada administre un portefeuille diversifié de biens répartis à travers le pays d'une valeur de remplacement actuelle estimée à plus de 15 milliards de dollars. Les défis associés à l'entretien et à la réfection, en particulier pour les catégories de biens à haut risque telles que les barrages, les ponts et les autoroutes, peuvent mener à la fermeture du bien en question ou à des réductions significatives du niveau de service. Le cadre politique sur la gestion des biens atténue ces risques en fournissant aux unités opérationnelles des lignes directrices et des conseils clairs qui favorisent l'optimisation des ressources et une saine administration. Dans ce contexte, Parcs Canada se concentre sur la sécurité publique, la conformité aux exigences des lois applicables, des pratiques de diligence raisonnable ainsi que sur la gestion de l'information fiable pour la prise de décision et la reddition de comptes sur le rendement.

Dans le cadre de sa stratégie pour maintenir son portefeuille de biens, Parcs Canada est à finaliser un examen national des biens qui comprend les importants dossiers de la route Transcanadienne et des autoroutes provinciales, ainsi que des canaux historiques. Cet examen approfondi permettra d'actualiser les données de l'inventaire général des biens, y compris les cotes d'état, les valeurs de remplacement actuelles et les estimations des travaux différés. En résultat, l'Agence sera mieux placée pour s'assurer que les ressources sont affectées aux priorités et aux zones de risques les plus importantes au sein de l'organisation.

Les investissements dans les barrages et les ouvrages de rétention d'eau ont continué à être guidés par la *Directive du programme de sécurité des barrages pour les barrages*

et les structures de rétention d'eau de Parcs Canada. En 2012-2013, Parcs Canada a initié l'évaluation ciblée de 39 barrages à haut risque, incluant des inspections sur place, afin d'obtenir des renseignements essentiels sur l'état et la sécurité des barrages. À la fin de chaque examen de sécurité d'un barrage, les renseignements nouvellement acquis sont utilisés par l'Agence pour prioriser de façon stratégique les dépenses d'investissement connexes afin de garantir une gestion efficace des niveaux d'eau et de la sécurité publique.

Conformément à la *Politique sur la planification des investissements - Actifs et services acquis* du Conseil du Trésor, Parcs Canada a lancé un processus de planification des investissements à l'échelle de l'Agence pour s'assurer que les dépenses d'investissement soient allouées aux priorités les plus hautes et aux risques les plus importants. Une fois pleinement mis en œuvre, ce processus s'appuiera sur l'efficacité et la durabilité du programme de gestion des biens de Parcs Canada en renforçant la capacité de l'Agence à maintenir et à améliorer ses biens d'une manière qui continue à assurer la sécurité publique et à promouvoir la conservation du patrimoine, le plaisir des visiteurs et les avantages socio-économiques.

Sommaire du rendement

Ressources financières – Total pour l'Agence (en milliers \$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues contre dépenses réelles)
648 228	651 528	781 701	630 548	20 980

Les dépenses prévues de l'Agence correspondent au montant approuvé par le Parlement dans le Budget principal en plus d'un montant d'environ 3 millions de dollars reçus dans le cadre de l'engagement en matière de financement accéléré, en vertu de l'Accord de Copenhague^v, montant révélé au moment de la publication du Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013. En outre, tout au long de l'année, les fonds nouveaux et renouvelés, représentant un total de 130,2 millions de dollars, se sont ajoutés aux dépenses prévues, ce qui élève les autorisations totales à un montant de 781,7 millions de dollars. Les principaux éléments ayant contribué à cette hausse sont de nouveaux fonds pour la création du parc urbain national de la Rouge, le renouvellement du financement du programme des espèces en péril, les fonds reportés de 2011-2012 et des fonds supplémentaires reçus pour les frais de maternité et les indemnités de départ. Les autorisations totales reflètent également la réduction liée à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficacité. En outre, l'Agence absorbe les

augmentations salariales, comme annoncé dans le budget de 2010, ainsi que les hausses économiques liées à l'inflation. Les dépenses réelles de 630,5 millions de dollars sont de 21 millions de dollars aux dépenses prévues. Cela est principalement dû à la mise en œuvre de projets, tel que décrit en plus amples détails dans chaque explication des écarts qui suit les tableaux sommaires de rendement.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
4 511	3 924	587

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Parcs Canada a fait appel à 3 924 ETP en 2012-2013. La diminution de 587 ETP, soit une réduction de 13 % par rapport à l'estimation initiale de 4 511 ETP, est due à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficience.

Tableau Sommaire du rendement (en milliers \$)

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et les Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.									
Programme	Total des dépenses budgétaires (budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
Création de lieux patrimoniaux	15 751	15 751	47 392	17 475	42 319	14 874	14 168	21 686	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Conservation des ressources patrimoniales	160 995	163 965	172 078	155 839	172 284	146 399	158 761	215 947	Un environnement propre et sain
Appréciation et compréhension du public	46 151	46 481	39 963	39 030	60 017	52 373	52 880	50 823	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Expérience du visiteur	239 852	239 852	235 484	236 799	262 766	239 572	262 897	347 803	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	113 933	113 933	132 512	88 212	152 219	91 783	104 365	162 422	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Total Partiel	576 682	579 982	627 429	537 355	689 605	545 001	593 071	798 680	

Tableau Sommaire du rendement pour les services internes (en milliers \$)

Services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
Services internes	71 546	71 546	66 299	59 896	92 096	85 547	84 941	87 036
Total partiel	71 546	71 546	66 299	59 896	92 096	85 547	84 941	87 036

Tableau Total du sommaire du rendement (en milliers \$)

Résultat stratégique et Services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
	648 228	651 528	693 728	597 251	781 701	630 548	678 012	885 716
Total	648 228	651 528	693 728	597 251	781 701	630 548	678 012	885 716

Explication des écarts importants entre les dépenses prévues et réelles

Les dépenses réelles relatives à la Conservation des ressources patrimoniales ont diminué de 17,6 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2012-2013. Cela est principalement dû à la mise en œuvre de projets, comme l'initiative Agir sur le terrain, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, ainsi qu'à une saison d'incendies moins importante que prévue pour 2012-2013. Ces fonds seront toujours disponibles à des fins d'investissement dans ces initiatives au cours de l'exercice 2013-2014.

Les dépenses réelles relatives à l'Appréciation et à la compréhension du public ont augmenté de 5,9 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2012-2013. Ceci est le résultat de financement reporté en 2011-2012, mais ces fonds ne se reflètent pas dans le chiffre des dépenses prévues présenté dans le Rapport 2012-2013 sur les plans et les priorités. Ces fonds ont été réinvestis en 2012-2013 pour le Sentier Transcanadien et les activités liées au bicentenaire de la guerre de 1812.

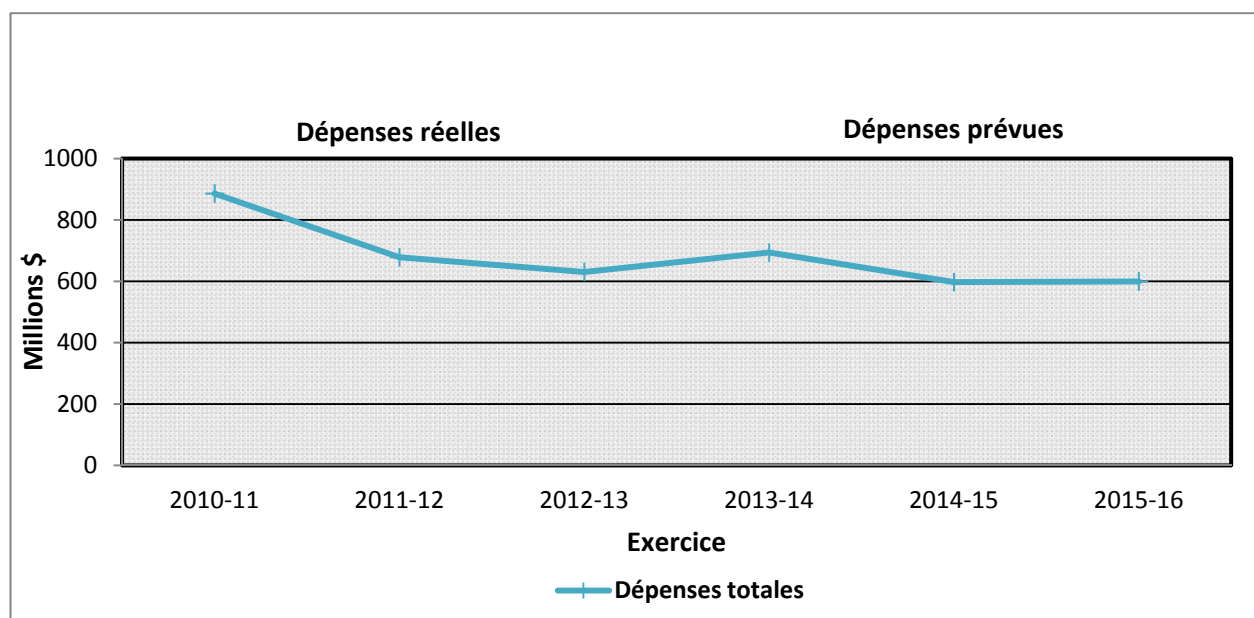
Les dépenses réelles relatives à l'Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit ont diminué de 22,2 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2012-2013. Cela est principalement dû aux travaux d'élargissement lesquels seront complétés en 2013-2014 de la route transcanadienne près du parc national Banff.

Les dépenses réelles pour les Services internes ont augmenté de 14 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2012-2013. Cela est principalement dû au financement reçu tout au long de l'année sans que celui-ci n'apparaisse dans les dépenses prévues.

Profil des dépenses

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des tendances de dépenses de l'Agence sur une période de six ans. Pour la période allant de 2010-2011 à 2012-2013, les dépenses réelles représentent les dépenses comptabilisées dans les comptes publics. Pour la période 2013-2014 à 2015-2016, les dépenses prévues reflètent les financements approuvés visant à soutenir le résultat stratégique de l'Agence.

Tendances au chapitre des dépenses



Comme l'indique le tableau ci-dessus, les dépenses réelles de Parcs Canada ont diminué de 207,7 millions de dollars entre 2010-2011 et 2011-2012, à la suite de l'achèvement du Plan d'action économique du Canada.

En 2012-2013, l'Agence a mis en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficacité et a appuyé son personnel à travers des changements importants. Par

conséquent, les dépenses réelles ont diminué de 47,5 millions de dollars par rapport à 2011-2012. Ces fonds ont été reportés en 2013-2014 à des fins de réalisation de projets.

Les dépenses prévues en 2013-2014 augmentent de 63,2 millions de dollars par rapport aux dépenses réelles de 2012-2013. Cela est principalement dû au report des fonds non dépensés de 2012-2013, alors que l'Agence a mis en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficacité. En outre, l'Agence a absorbé les augmentations salariales, comme annoncé dans le budget de 2010, ainsi que les hausses économiques liées à l'inflation.

Les dépenses prévues pour 2014-2015 et 2015-2016 reflètent l'incidence des réductions totales imputables à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficacité et ne comportent aucune disposition pour les fonds reportés des années précédentes.

Budget des dépenses par crédit budgétaire

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels et/ou les dépenses législatives d'Agence Parcs Canada, veuillez consulter les [Comptes publics du Canada 2013 \(volume II\)](#). Une version électronique des Comptes publics de 2013 se trouve sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.^{vi}

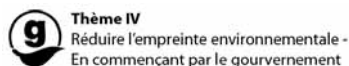
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) indique comment le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître la transparence des processus décisionnels dans le domaine de l'environnement en élaborant de grands objectifs stratégiques en la matière.

L'Agence Parcs Canada veille à ce que l'examen de ces résultats fasse partie intégrante de ses processus de prise de décisions. L'Agence Parcs Canada contribue aux thèmes suivants de la SFDD 2010-2013, comme en témoignent les identificateurs visuels et les programmes connexes ci-dessous.



Programme 1 : Création de lieux patrimoniaux
Programme 2 : Conservation de ressources patrimoniales
Programme 3 : Appréciation et compréhension du public
Programme 4 : Expérience du visiteur



Programme : Services internes

En 2012-2013, Parcs Canada a tenu compte des effets environnementaux des initiatives assujetties à la [Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes](#).^{vii} Dans le cadre du processus d'évaluation environnementale stratégique (EES), il a été constaté que les initiatives de l'Agence avaient des effets positifs pour l'environnement sous l'angle des objectifs et des cibles de la SFDD de 20102013 du Thème III-Protéger la nature et Thème IV-Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement. Pour plus de renseignements sur les résultats de l'EES, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada^{viii}.

Pour plus de détails au sujet des activités de Parcs Canada à l'appui du développement durable et des évaluations environnementales stratégiques, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.^{ix} Pour obtenir des renseignements complets sur la SFDD, veuillez consulter le site Web d'Environnement Canada^x.



Section II : Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

L'Agence Parcs Canada vise le résultat stratégique indiqué dans le tableau ci-dessous. Tous les programmes, sous-programmes et sous sous-programmes soutiennent cet unique résultat stratégique.

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et les Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le pourcentage des parcs nationaux dont l'état général de l'intégrité écologique maintenu ou amélioré.	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.	L'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux a été maintenue de mars 2008 à mars 2013.
La moyenne générale de l'intégrité commémorative.	Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, de 6,0 sur 10 de mars 2008 à mars 2013.	Depuis mars 2013, la cote moyenne globale de l'intégrité commémorative s'est améliorée pour s'élever à 7,1/10.
Le pourcentage des Canadiens et des Canadiennes qui disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada.	65 % des Canadiens et des Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.	À déclarer en 2014.

Indicateurs de rendement, date prévue pour l'atteindre et rendement en 2012-2013



1. Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013^{xi}

L'Agence évalue l'intégrité écologique en examinant des indicateurs qui représentent les principaux écosystèmes d'un parc, comme les forêts, les prairies et la toundra. Chaque indicateur est évalué selon son état écologique (bon, passable ou mauvais) et la tendance de cet état (en amélioration, stable ou en baisse). Collectivement, ces évaluations fournissent une base pour la compréhension de l'intégrité écologique globale d'un parc national.

L'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux a été maintenue de mars 2008 à mars 2013. Le pourcentage des écosystèmes évalués en bon état ou dans un état passable reste élevé (92 % en 2009 et 91 % en 2013). Le pourcentage des écosystèmes évalués affichant des tendances d'intégrité écologique stables ou en amélioration est également resté pratiquement identique au cours de cette période (55 % en 2009 et 57 % en 2013).

2. Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, de 6,0 sur 10 de mars 2008 à mars 2013.

En mars 2013, Parcs Canada a atteint une cote moyenne globale de l'intégrité commémorative de 7,1/10. Cette cote est restée stable depuis l'année de référence 2011-2012, mais deux sites ont été inclus au rapport en 2012-2013. Les notes se sont améliorées dans un lieu historique national et sont restées identiques pour le deuxième site sur lequel les réévaluations ont été réalisées en 2012-2013, d'où une évaluation de l'intégrité commémorative globalement stable.

Parcs Canada a progressivement amélioré et maintenu sa cote moyenne globale de l'intégrité commémorative au cours des cinq dernières années, passant de 6,4 en 2008-2009 à 6,5 en 2009-2010, 6,8 en 2010-2011, et 7,1 en 2011-2012, pour se stabiliser en 2012-2013 à 7,1 (sur la base de 134 évaluations). Ces améliorations constantes reflètent la priorité actuelle de l'Agence qui consiste à investir en priorité dans des travaux de conservation des lieux historiques nationaux où le besoin est plus pressant, et une meilleure communication aux Canadiens et aux Canadiennes de l'importance de ces sites dans l'histoire du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats des réévaluations de 2012-2013 et la tendance sur cinq ans du niveau de dégradation de l'intégrité commémorative, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.^{xii}

3. Soixante-cinq pour cent des Canadiens et des Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.

Grâce à son étude nationale auprès des Canadiens et des Canadiennes de 2011-2012^{xiii}, Parcs Canada a pu apprendre que 59 % des Canadiens et des Canadiennes ont un sentiment d'attachement personnel^{xiv} à des lieux naturels et historiques du Canada, soit une augmentation de 4 % par rapport aux 55 % mesurés lors du sondage de 2008-2009. Parcs Canada progresse vers son objectif de rendement de 2014, année où l'Agence mènera la prochaine étude nationale auprès des Canadiens et des Canadiennes. Les indicateurs de progrès provisoires révèlent que les niveaux globaux de sensibilisation à l'égard de Parcs Canada sont demeurés stables en 2012-2013, ainsi que par rapport aux niveaux atteints en 2011-2012 (pendant le centenaire de l'Agence). Les visites ont également augmenté en 2012-2013, traduisant ainsi un changement positif de la tendance à la baisse que Parcs Canada a connu au cours des dernières années.

En 2012-2013, Parcs Canada a bénéficié d'une collaboration avec des partenaires pour faire vivre l'expérience de Parcs Canada aux Canadiens et aux Canadiennes là où ils vivent, travaillent et se divertissent, pour encourager les Canadiens et les Canadiennes à visiter leurs trésors naturels et historiques, et pour cultiver une fierté et un appui envers la conservation du patrimoine canadien.

Ces résultats suggèrent que la présence et les actions de Parcs Canada aident davantage de Canadiens et de Canadiennes à développer un sentiment d'attachement personnel et à valoriser leurs trésors nationaux.

PROGRAMME 1 : CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX

Description

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres lieux patrimoniaux. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens et Canadiennes pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement de lieux patrimoniaux est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens et Canadiennes, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et de commémoration des lieux patrimoniaux naturels et culturels les plus importants.

Ressources financières (en milliers \$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
15 751	15 751	42 319	14 874	877

Ressources humaines (équivalents temps plein-ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
77	65	12

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultats attendus		
Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux.	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2007 à 29 sur 39 d'ici mars 2013.	28
Le pourcentage des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada.	33 % de commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada.	43 %
Le nombre de régions marines représentées dans le réseau des aires marines nationales de conservation.	Augmenter le nombre de régions marines représentées, le faisant passer de trois en octobre 2007 à cinq sur 29 d'ici mars 2013.	5



Les programmes dans ce domaine contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable 2010-2013

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD	État du rendement de la SFDD
Objectif 6 : Conservation et protection des écosystèmes et habitats. Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.	Le pourcentage des écosystèmes dont la majorité des composantes de l'écosystème a été évaluée comme étant saine.	6.2 Cible : Écosystèmes et habitats terrestres Habitats protégés dans un parc. Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.	La réserve de parc national de Naats'ihch'oh (T.N.-O.) a été créée. Le projet de loi S-15 a été déposé au Sénat. Il vise protéger officiellement la réserve de parc national de l'Île-de-Sable (Nouvelle-Écosse), en vertu de la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i>. Des progrès tangibles vers l'établissement de parcs nationaux dans quatre régions naturelles non représentées : la région boréale de la côte est (projet

			de parc des monts Mealy) ; la région de l'Extrême-Arctique Ouest (projet de parc de Qausuittuq - l'Île Bathurst) ; les Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest (projet de parc Thaidene Nene au Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves) ; et les Basses-Terres du Manitoba (projet de parc Basses-Terres du Manitoba).
--	--	--	---



Analyse du rendement et leçons retenues

Accroissement de la représentation des régions naturelles terrestres et marines

Le réseau des parcs nationaux est actuellement composé de 44 parcs représentant 28 des 39 régions naturelles terrestres. Un parc national a été créé en 2012-2013, la réserve de parc national Nááts'ihch'oh, dans les Territoires du Nord-Ouest. Parcs Canada s'est employée à accroître le nombre de régions naturelles terrestres représentées à 29 en faisant progresser les propositions relatives au parc de Qausuittuq, sur l'Île-Bathurst, et au parc des monts Mealy, propositions actuellement au stade de la négociation. Une fois que les accords définitifs seront signés, 30 des 39 régions seront représentées.

Le réseau des aires marines nationales de conservation comprend actuellement quatre aires marines nationales de conservation opérationnelles qui représentent cinq des 29 régions marines. Avec l'établissement de la Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine Haida Gwaii Haanas en juin 2010, Parcs Canada a atteint son objectif visant à faire passer de trois à cinq le nombre de régions marines naturelles représentées d'ici 2013. Gwaii Haanas représente les régions marines du détroit d'Hécate et de la plate forme continentale Reine-Charlotte dans la région de l'océan Pacifique.

Commémorations liées à des thèmes sous-représentés dans l'histoire du Canada

Sur les 27 commémorations de personnes, de lieux et d'événements d'importance nationale qui se sont tenus en 2012-2013, 12 étaient liés à des thèmes sous-représentés dans l'histoire du Canada, ce qui représente 43 % du nombre total des commémorations et dépasse l'objectif de 33 %. Pour plus de détails sur les commémorations, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.^{xv}

En dépassant son objectif, Parcs Canada continue de garantir un réseau de lieux historiques nationaux qui reflète la riche histoire du Canada. Les désignations patrimoniales sont proposées par des Canadiens et des Canadiennes, et sont pertinentes pour eux. Elles contribuent à créer un fort sentiment d'attachement personnel dans les

cœurs et dans les esprits des Canadiens et des Canadiennes, de manière à en assurer la protection pour que les générations actuelles et futures puissent en jouir pleinement.

Écarts dans P1 - Création de lieux patrimoniaux

Les écarts dans les ETP sont principalement dus à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficience.

SOUS-PROGRAMME : CRÉATION ET EXPANSION DE PARCS NATIONAUX

Description

Ce programme comporte l'achèvement du réseau des parcs nationaux conformément au Plan du réseau des parcs nationaux. Le Canada est divisé en 39 régions naturelles distinctes selon les caractéristiques physiographiques et végétales uniques et le but de Parcs Canada est d'avoir au moins un parc national représentatif de chaque région naturelle. L'achèvement du réseau protégera des exemples exceptionnels de la diversité naturelle du Canada et offrira aux Canadiennes et Canadiens l'occasion de vivre, de comprendre et d'apprécier cette diversité. Le processus de création d'un parc national comporte cinq étapes : localiser les aires représentatives d'une région naturelle; choisir un candidat optimal de parc national de la liste des aires représentatives; évaluer la faisabilité de création du parc proposé à l'aide d'études et de consultations; négocier les ententes relatives à l'établissement d'un nouveau parc, y compris les ententes nécessaires avec les peuples ou organisations autochtones; et inscrire officiellement le parc national dans la loi.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
9 459	8 932	527

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
29	22	7

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Des parcs nationaux sont créés dans des régions non représentées et quelques parcs nationaux existants sont agrandis.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux.	Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans trois régions non représentées.	4
Le nombre de parcs nationaux agrandi.	Agrandir 1 parc national d'ici mars 2013.	1
Le nombre de parcs nationaux inachevés avec une augmentation de terrain ciblé.	Élargir le terrain ciblé dans 3 parcs nationaux inachevés à l'intérieur des ressources disponibles.	1



Analyse du rendement et leçons retenues

Outre la création de la réserve de parc national Nááts'ihch'oh (Territoires du Nord-Ouest) et le dépôt au Sénat du projet de loi S-15 visant à protéger officiellement la réserve de parc national de l'Île-de-Sable (Nouvelle-Écosse), en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Parcs Canada a réalisé des progrès tangibles vers la création de parcs nationaux dans quatre régions naturelles non représentées : la région boréale de la côte Est à Terre-Neuve-Labrador (projet de parc des monts Mealy), la région de l'Extrême-Arctique Ouest au Nunavut (projet de parc de Qausuittuq - île Bathurst), la région des Bas-Plateaux boréaux dans les Territoires du Nord-Ouest (projet de parc Thaidene Nene au bras est du Grand lac des Esclaves) et la région des Basses-Terres du Manitoba au Manitoba (projet de parc des Basses-Terres du Manitoba). De plus amples renseignements sur les progrès réalisés sur ces propositions, ainsi que d'autres propositions actuelles sont disponibles sur le site Web de Parcs Canada.^{xvi}

La réserve de parc national Nááts'ihch'oh jouxte la réserve de parc national Nahanni (qui a été considérablement agrandie en 2009). Ensemble, les réserves de parcs nationaux Nahanni et Nááts'ihch'oh protègent près de 86 % du bassin versant de la Nahanni Sud. La création de Nááts'ihch'oh complète efficacement le projet d'agrandissement de Nahanni.

La réserve de parc national des Îles-Gulf a vu son assise foncière augmenter en 2012, grâce à l'acquisition de plus de 100 hectares de nouvelles terres protégées sur les îles Pender, Saturna et Prevost.

Les efforts continus de Parcs Canada en matière de création de parcs peuvent être attribués aux relations positives et productives que l'Agence a développées avec les résidents des collectivités locales et les groupes qui démontrent l'intérêt et la participation les plus marqués pour le travail de l'Agence. La création de parcs nationaux exige un climat de confiance et un haut niveau d'engagement de la part des gouvernements provinciaux et des peuples autochtones.

SOUS-PROGRAMME : DÉSIGNATIONS DE LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme comporte la mise en œuvre du Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada. Les désignations en vertu du Plan du réseau des lieux historiques nationaux préservent et documentent la détermination et l'ingéniosité des Canadiennes et Canadiens et les contributions qu'ils ont faites. La stratégie à long terme consiste à mettre en valeur la commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale. La mise en œuvre de ce plan comporte que Parcs Canada, le public, qui présente la plupart des nominations à une désignation, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui examine les soumissions et recommande la désignation des lieux, des personnes et événements, et le ministre de l'Environnement, qui décide des désignations finales. Le réseau des lieux historiques nationaux respecte l'importance et l'héritage historique irremplaçable qui illustrent les valeurs et l'identité canadiennes.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
3 227	3 048	179

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
44	33	11

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Des lieux, des personnes et des événements sont commémorés et communiqués aux Canadiens et aux Canadiennes.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Des rapports de recherche sont soumis à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour tenir compte de chaque lieu, personne et événement admissible et nommé par le public.	Un rapport de recherche est soumis à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour tenir compte de chaque lieu, personne et événement admissible et nommé par le public.	27 rapports de recherche ont été présentés à l'appui de nouvelles nominations.

Analyse du rendement et leçons retenues

Chaque année, de nouvelles propositions de sujets ayant potentiellement aux sujets ayant une importance historique nationale sont nommés à des fins d'examen, et des rapports de recherche pour lesdits sujets répondant aux critères de base sont préparés pour examen par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC)^{xvii}.

En 2012-2013, Parcs Canada a atteint son objectif en présentant 27 rapports de recherche à la CLMHC à l'appui des candidatures pour les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale.

La nomination de la Coupe Grey reflète la capacité de Parcs Canada à faire concorder les commémorations avec les anniversaires importants. La commémoration de la Coupe Grey en même temps que son 100^e anniversaire démontre que Parcs Canada demeure réactif et sensible à la commémoration et à la communication relatives aux lieux, personnes et événements d'importance historique nationale, tout en offrant davantage de possibilités aux Canadiens et aux Canadiennes afin qu'ils puissent profiter de leur riche histoire.

Parcs Canada continue d'attribuer une grande partie de son succès dans ce domaine aux relations positives et productives qu'elle a développées avec les nombreux Canadiens et Canadiennes engagés dans le processus de nomination, ainsi qu'à la rigueur et à

l'efficacité de son processus d'évaluation. En favorisant la participation du public et l'intégrité du processus d'évaluation, Parcs Canada continue de réaliser ses résultats prévus en matière de commémoration et de communication relatives aux lieux, personnes et événements désignés.

SOUS-PROGRAMME : CRÉATION D'AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Ce programme comporte l'agrandissement et l'achèvement définitif du réseau des aires marines nationales de conservation conformément au Plan du réseau des aires marines nationales de conservation intitulée D'un océan à l'autre. Le Canada est divisé en 29 régions marines naturelles distinctes selon les caractéristiques océanographiques et biologiques uniques et le but de Parcs Canada est d'avoir au moins un exemple représentatif de chacune des 29 régions. L'achèvement du réseau protégera des exemples exceptionnels de la diversité des océans du Canada et des Grands Lacs et offrira aux Canadiennes et Canadiens l'occasion de vivre, de comprendre et d'apprécier cette diversité. Le processus de création d'une aire marine nationale de conservation comporte cinq étapes : localiser les aires représentatives d'une région marine; choisir un candidat optimal d'aire marine nationale de la liste des aires représentatives; évaluer la faisabilité de création de l'aire marine proposée à l'aide d'études et de consultations; négocier les ententes relatives à l'établissement d'une nouvelle aire marine, y compris les ententes nécessaires avec les peuples ou organisations autochtones; et inscrire officiellement l'aire marine nationale dans la loi.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
1 685	1 591	94

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
1	6	(5)

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Des aires marines nationales de conservation sont créées dans les régions non représentées.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation.	Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans 2 régions non représentées (annuellement).	3



Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, Parcs Canada a dépassé son objectif consistant à faire des progrès concrets en vue de l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans trois régions marines non représentées : le détroit de Lancaster au Nunavut (projet du Détroit de Lancaster); le détroit de Georgia en Colombie-Britannique (projet du Détroit-de-Georgia-Sud); et les Bancs de La Madeleine au Québec (projet des Îles-de-la-Madeleine). Pour de plus amples renseignements au sujet de la progression de la création d'aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.^{xviii}

La capacité de Parcs Canada à faire des progrès vers la création de nouvelles aires marines nationales de conservation est appuyée par les autres gouvernements et par des organismes autochtones qui ont également reconnu la nécessité de contribuer à la conservation du patrimoine marin du Canada. En septembre 2011, le Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture a approuvé en principe un cadre national pour le réseau d'aires marines protégées qui fournit une orientation pour la conception du réseau national d'aires marines protégées. L'établissement de nouvelles aires marines nationales de conservation soutiendra les gouvernements dans la réalisation de ce cadre national.

Comme pour la création de parcs nationaux, une grande partie de la réussite de Parcs Canada dans l'établissement d'aires marines nationales de conservation peut être attribuée aux relations positives et productives que l'Agence a développées avec les résidents des collectivités locales et avec les groupes qui démontrent l'intérêt et la participation les plus marqués pour le travail de l'Agence.

SOUS-PROGRAMME : DÉSIGNATIONS D'AUTRES LIEUX PATRIMONIAUX

Description

Ce programme comporte de commémorer et de désigner les édifices fédéraux à valeur patrimoniale, les rivières et les gares du patrimoine canadien. Parcs Canada est la première agence fédérale pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada et joue un rôle dans d'autres programmes internationaux comme le Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO. Les sites du patrimoine mondial représentent un patrimoine naturel et culturel d'une valeur universelle exceptionnelle et les réserves de la biosphère mettent en pratique les principes du développement durable et servent d'exemples de conservation et d'éducation. Parcs Canada travaille avec d'autres ministères du gouvernement, d'autres paliers de gouvernement et une vaste gamme de partenaires afin d'augmenter le nombre de désignations au Canada.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
1 380	1 303	77

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
3	4	(1)

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les lieux patrimoniaux non administrés par Parcs Canada sont identifiés.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Le nombre moyen d'édifices fédéraux évalués pour identifier les édifices ayant une valeur historique.	En moyenne sur 3 ans, évaluer 400 bâtiments fédéraux par année afin d'identifier les bâtiments ayant une valeur historique.	En moyenne, au cours des trois dernières années, 413 immeubles fédéraux par an ont été évalués pour leur valeur historique.

Analyse du rendement et leçons retenues

Au cours des trois dernières années, Parcs Canada a dépassé son objectif annuel de 400 bâtiments en évaluant en moyenne 413 édifices fédéraux chaque année grâce au travail du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada (BEEFP).

Le travail du BEEFP constitue l'objectif principal de ce programme. En vertu de la Politique du Conseil du Trésor sur la gestion des biens immobiliers, les ministères doivent s'assurer que les bâtiments âgés de 40 ans ou plus sont soumis à l'évaluation du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada afin de déterminer leur caractère patrimonial. En outre, en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, il est dans l'intérêt national que Parcs Canada protège le caractère patrimonial des édifices fédéraux du patrimoine. Le BEEFP répond à ce mandat par la gestion de l'évaluation des édifices fédéraux, en formulant des conseils sur la conservation du caractère patrimonial des édifices fédéraux du patrimoine et en guidant les intendants de ces édifices en matière d'exigences relatives à l'élimination des édifices fédéraux du patrimoine.

Le nombre d'évaluations réalisées par le BEEFP sur les édifices détenus par les ministères fédéraux fêtant leurs 40 ans baisse chaque année. Ce phénomène résulte d'une baisse en matière de nouvelles constructions.

PROGRAMME 2 : CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

Description

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la Loi sur les espèces en péril et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système de lieux d'endroits patrimoniaux protégés.

Ressources financières (en milliers \$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
160 995	163 965	172 284	146 399	17 566

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
1 180	951	229

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Des mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux; et l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) dans les lieux historiques nationaux est amélioré.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le nombre des parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré.	20 parcs nationaux ont au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré d'ici mars 2015.	À déclarer en 2015
Le pourcentage des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) ayant reçu une cote « mauvaise » qui sont améliorés.	70 % des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) ayant reçu une cote « mauvaise » seront améliorés à l'intérieur d'un délai de 5 ans de l'évaluation d'origine.	100 % (Deux sites sur deux jugés en mauvais état en 2007-2008 ont été améliorés).



Les programmes dans ce domaine contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable 2010-2013

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD	État du rendement de la SFDD
Objectif 6 : Conservation et protection des écosystèmes et habitats. Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.	Le pourcentage des écosystèmes dont la majorité des composantes de l'écosystème a été évaluée comme étant saine.	6.2 Cible : Écosystèmes et habitats terrestres Habitats protégés dans un parc. Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.	L'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux a été maintenue de mars 2008 à mars 2013. Le pourcentage des écosystèmes jugés en bon état ou dans un état passable reste élevé (92 % en 2009 et 91 % en 2013). Le pourcentage des écosystèmes évalués affichant des tendances d'intégrité écologique stables ou en amélioration est également resté pratiquement inchangé au cours de cette période (55 % en 2009 et 57 % en 2013). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site web d'Environnement Canada^{xix}.



Analyse du rendement et leçons retenues

Amélioration de l'intégrité écologique

En 2012-2013, dans le cadre de son initiative Agir sur le terrain, Parcs Canada a continué d'investir significativement dans des projets de gestion active et de restauration pour s'attaquer aux problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans les parcs nationaux du sud ciblés. La surveillance continue d'être une priorité pour l'Agence en matière de rapports sur la santé des parcs et de prise de décision reposant sur des connaissances scientifiques en ce qui concerne l'amélioration de l'intégrité écologique. Voici quelques sujets abordés par l'initiative Agir sur le terrain : la réhabilitation des lacs d'eau douce dans le parc national de la Mauricie; le contrôle de l'hyperabondance de l'orignal et la restauration des forêts d'épinettes noires dans le parc national Terra-Nova; la réintroduction de tortues mouchetées dans le parc national de Kejimikujik et de bisons et de putois d'Amérique dans le parc national des Prairies; le contrôle des espèces envahissantes dans la réserve de parc national des Îles-Gulf; et la restauration de l'équilibre de la chaîne alimentaire loup-wapitis dans le parc national du Mont-Riding.

Amélioration de l'état des ressources culturelles d'importance nationale

Parcs Canada a mené une réévaluation des trois éléments de l'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux ayant reçu une cote « mauvaise » en 2007. L'indicateur et l'objectif de rendement de ce programme concerne la portion des réévaluations relative à l'état des ressources.

En 2012-2013, les travaux de conservation du patrimoine axés sur les édifices et les structures menacés ont permis d'améliorer la cote de l'état reçue en 2007-2008 au lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et de Fort-McNab (100 %). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.^{xx}

Depuis 2007, année où Parcs Canada a entrepris la réévaluation des lieux ayant obtenu une cote « mauvaise » lors de l'évaluation des éléments d'intégrité commémorative, 67 % (10 sur 15) des lieux en mauvais état ont amélioré cette cote.

Le financement supplémentaire et ciblé (Plan d'action économique du Canada, par exemple) a fait une différence significative dans la capacité de Parcs Canada à améliorer l'état général des ressources culturelles relevant de sa responsabilité.

Écarts dans P2 - Conservation des ressources patrimoniales

Les écarts dans les ETP sont principalement dus à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficience.

Les dépenses réelles relatives à la Conservation des ressources patrimoniales ont diminué de 17,6 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2012-2013. Cela est dû à la mise en œuvre de projets, tels que l'initiative Agir sur le terrain, le Plan d'action des sites contaminés fédéraux, et ainsi qu'à une saison d'incendies moins importante que prévue en 2012-2013. Ces fonds seront toujours disponibles à des fins d'investissement dans ces initiatives au cours de l'exercice 2013-2014.

SOUS-PROGRAMME : CONSERVATION DES PARCS NATIONAUX

Description

En vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, l'Agence Parcs Canada est responsable de protéger et conserver les aires naturelles d'intérêt canadien au nom des Canadiens pour leur profit, leur éducation et leur plaisir et de s'assurer que les parcs nationaux sont maintenus et exploités de façon à les garder intacts au profit des générations futures. La conservation des parcs nationaux comporte le maintien et la remise en état de l'intégrité écologique au moyen de: la recherche et du contrôle écologique afin de mieux comprendre l'état de santé, les processus écologiques naturels et la biodiversité des parcs, et les répercussions des facteurs stressants sur les écosystèmes. La protection et la conservation sont assurées au moyen de la recherche scientifique, de la planification, de rapports, de consultations publiques, négociations auprès des intervenants et autres groupes pour influencer les actions sur les terres situées près des lieux patrimoniaux protégés, d'ententes de gestion coopérative, de gestion adaptative et de remise en état des processus et de la biodiversité des écosystèmes. La protection et la conservation sont également assurées au moyen d'activités particulières comme la prévention, l'application de la loi et la gestion des feux. Ce sous-programme comporte également des activités de gestion des ressources culturelles dans les parcs et lotissements urbains, et la gestion environnementale afin de réduire les effets environnementaux des opérations, des lotissements urbains et des autoroutes.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
99 662	88 985	10 677

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
747	634	113

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
La conservation des écosystèmes est améliorée grâce à la gestion active, et l'état des bâtiments historiques prioritaires administrés par Parcs Canada dans les lotissements urbains est maintenu ou amélioré.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le pourcentage des cibles des projets de gestion active afin d'améliorer l'intégrité écologique qui sont atteintes.	80 % des cibles des projets de gestion active afin d'améliorer l'intégrité écologique seront atteintes d'ici mars 2015.	23 % des objectifs de gestion active ont été atteints.
Le pourcentage des cibles de conservation des bâtiments historiques prioritaires dans les lotissements urbains qui sont atteintes.	100 % des cibles de conservation des bâtiments historiques prioritaires dans les lotissements urbains sont atteintes.	83 %

**Analyse du rendement et leçons retenues****Conservation des ressources naturelles**

Au cours de la période 2012-2013, dans le cadre de l'initiative Agir sur le terrain, Parcs Canada a continué à mettre en œuvre des projets de gestion active et de restauration pour s'attaquer aux problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans les parcs nationaux du sud ciblés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.^{xxi}

L'amélioration de l'intégrité écologique peut être réalisée de trois façons : en améliorant l'état de l'indicateur (par exemple, de passable à bon), en améliorant la tendance de l'indicateur (par exemple, de « en baisse » à stable), ou en atteignant les objectifs de gestion active (par exemple, amélioration du taux d'herbes indigènes par rapport aux herbes exotiques de 15 % dans la zone de restauration). Bien que les objectifs à long terme de Parcs Canada tournent autour de l'état et des tendances des indicateurs, la réussite d'une intervention est évaluée par l'atteinte de ces objectifs de gestion active. À

ce jour, 23 des 99 objectifs ont été atteints. Pour les 76 autres objectifs, des progrès réguliers sont accomplis en vue de leur réalisation.

Parcs Canada a poursuivi la réintroduction du feu comme processus naturel essentiel à la restauration de l'intégrité écologique, avec 13 brûlages dirigés dans 8 parcs nationaux. De plus, l'Agence a coordonné les efforts de lutte contre 87 feux de forêt dans 21 parcs nationaux, pour assurer la sécurité publique et protéger les infrastructures à l'intérieur et autour des parcs nationaux.

En 2012-2013, l'Agence a complété des documents de rétablissement pour 10 espèces en péril et les a publiés sur le Registre public des espèces en péril. Parcs Canada a complété 93 % des 76 documents de rétablissement dont elle est responsable. Parcs Canada se tourne maintenant vers une nouvelle phase de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*, en se concentrant sur la planification de l'action et de la mise en œuvre des mesures de rétablissement. Depuis 2011-2012, Parcs Canada a mis en œuvre des plans d'action sur le terrain dans 14 aires patrimoniales protégées.

Édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbains

L'objectif de la conservation des édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbains a été créé en 2006 pour 52 bâtiments patrimoniaux prioritaires appartenant à Parcs Canada dans sept lotissements urbains^{xxii}. À cette époque, 48 % des édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbains étaient en bon état ou dans un état passable, 19 % étaient en mauvais état et 33 % n'étaient pas classifiés. Depuis 2006, l'Agence a entrepris d'importantes améliorations et des évaluations de l'état de la majorité de ces biens patrimoniaux. En 2012, 83 % des édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbains étaient en bon état ou dans un état passable, 15 % étaient en mauvais état et 2 % n'étaient pas classifiés. L'investissement dans les huit édifices patrimoniaux en mauvais état et les évaluations d'état restantes demeureront une priorité de l'Agence pour garantir le maintien ou l'amélioration de l'état des édifices patrimoniaux prioritaires administrés par Parcs Canada dans les lotissements urbains.

SOUS-PROGRAMME : VIABILITÉ DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Parcs Canada est responsable en vertu de la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada de protéger et conserver des aires marines représentatives au nom des Canadiens et du monde pour leur profit, leur éducation et leur plaisir. Ces aires doivent être gérées et exploitées d'une manière écologiquement viable qui réponde aux besoins des générations présentes et futures sans compromettre la structure et la fonction des écosystèmes qui leur sont associées. La gestion des aires marines nationales de conservation engage d'autres organismes qui ont un mandat législatif sur

les activités comme la pêche et la navigation maritime, des activités qui seront maintenues selon des ententes mixtes qui respectent le principe de l'utilisation écologique durable. La durabilité des aires marines nationales de conservation comporte de la recherche écologique et une surveillance afin de mieux comprendre leur état de santé, leurs processus écologiques naturels et leur biodiversité. Ces activités sont assurées au moyen de la recherche scientifique, de la planification, de rapports, de consultations publiques, négociations auprès des intervenants et des autres organismes de gestion concernés pour influencer les actions sur les terres situées près des aires patrimoniales protégées, d'ententes de gestion coopérative, de gestion adaptative et de remise en état des processus et de la biodiversité des écosystèmes. La conservation est également assurée par des activités particulières comme la sensibilisation, l'observation et l'application de la loi.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
2 430	2 170	260

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
11	12	(1)

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
À déterminer.		
Indicateur de rendement	Objectifs	Résultats réels
À déterminer.	À déterminer.	S.O.



Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012 -2013, des progrès ont été accomplis dans l'élaboration d'un cadre des politiques guidant d'informer la gestion des aires marines nationales de conservation. Ce cadre comprendra des conseils en ce qui concerne : l'utilisation écologiquement durable; le suivi et les rapports; et le zonage. Une fois ce cadre en place, il permettra d'identifier les résultats et le rendement attendus de ce programme.

SOUS-PROGRAMME : CONSERVATION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme réalise le mandat de Parcs Canada de conserver l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux sur ses terres. Il comporte l'inventaire et l'évaluation des ressources afin d'en établir la valeur culturelle et historique; tient compte de la valeur historique des actions qui en affectent les ressources culturelles; et contrôle et examine les activités en cours. Les grandes activités tiennent compte du régime de gestion des lieux historiques nationaux: la préparation des énoncés d'intégrité commémorative, l'évaluation de l'état de l'intégrité commémorative, la planification de la gestion et des actes de conservation pour améliorer la condition de ressources culturelles, et l'efficacité des communications et des pratiques à l'appui d'une saine gestion des ressources culturelles.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
55 842	49 859	5 983

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
394	283	111

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
L'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) administrées par Parcs Canada est maintenu ou amélioré.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le pourcentage des objets historiques d'importance historique nationale (niveau 1) sont maintenus dans un état bon ou passable.	Maintenir 90 % des objets historiques d'importance historique nationale (niveau 1) dans un état bon ou passable d'ici mars 2013.	87,5 %
Le pourcentage des lieux historiques nationaux où l'état des bâtiments historiques et des structures d'importance historique nationale (niveau 1) ayant reçu une cote « mauvaise » sont améliorés.	Améliorer 60 % des lieux historiques nationaux où l'état des bâtiments historiques et des structures d'importance historique nationale (niveau 1) ayant reçu une cote « mauvaise » d'ici 5 ans depuis l'évaluation d'origine.	64 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Depuis le 31 mars 2013, 87,5 % des objets historiques d'importance nationale, dont l'état est connu, ont été maintenus en bon état ou dans un état passable. Les efforts continus de Parcs Canada pour évaluer la valeur patrimoniale des objets historiques au sein de sa collection permettront d'améliorer les données pour appuyer cet objectif.

Au 31 mars 2013, Parcs Canada avait dépassé son objectif de neuf lieux historiques nationaux sur 14 (64 %) ayant amélioré le mauvais état des édifices et des structures historiques d'importance nationale, dans les cinq années suivant l'évaluation initiale. Ce résultat représente les données cumulatives pour tous les sites qui ont reçu une cote « mauvais état » note pour l'état des édifices et des structures historiques d'importance nationale suite à une évaluation de l'intégrité commémorative.

Parcs Canada s'emploie à améliorer sa capacité d'évaluer systématiquement l'état des ressources culturelles d'importance nationale et d'en rendre compte, afin d'assurer une gestion plus rationnelle et plus durable.

SOUS-PROGRAMME : CONSERVATION DES AUTRES LIEUX PATRIMONIAUX

Description

Ce programme comporte d'offrir des avis et de faire des recommandations sur les mesures de conservation pertinentes aux propriétaires et exploitants des lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada, et pour les autres lieux patrimoniaux protégés (édifices fédéraux du patrimoine, gares du patrimoine, lieux de sépulture des premiers ministres canadiens, et rivières du patrimoine canadien). Parcs Canada apporte son expertise en protection et contribue à assurer que le patrimoine mondial et la biodiversité sont protégés et que les grands exemples canadiens de patrimoine naturel et culturel national et international sont préservés pour les générations présentes et futures. L'engagement de Parcs Canada dans le patrimoine mondial et le Programme sur l'homme et la biosphère est régi par des conventions internationales dont le Canada est signataire.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
6 031	5 385	646

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
28	22	6

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendus		
Les programmes de Parcs Canada appuient la conservation des ressources culturelles dans les lieux historiques administrés par des autres.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réels
Le pourcentage des avis de Parcs Canada qui favorisent la conservation de ressources culturelles importantes dans les lieux historiques administrés par des autres et qui sont ciblés envers les endroits nécessitant un plus grand soutien.	100 % des avis de Parcs Canada favorisent la conservation de ressources culturelles importantes dans les lieux historiques administrés par des autres et sont ciblés envers les endroits nécessitant un plus grand soutien.	100 %

SOUS SOUS-PROGRAMME : PROGRAMME DE PARTAGE DES FRAIS DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Parcs Canada contribue directement à préserver les lieux historiques nationaux non administrés par le gouvernement fédéral en attribuant des fonds pour les projets de conservation et de présentation à frais partagés jusqu'à concurrence d'un million de dollars. Parcs Canada appuie un nombre limité d'ententes à frais partagés pour des petits projets de conservation visant la stabilisation ou des réparations urgentes de lieux dégradés ou dont la croissance est menacée. Les bénéficiaires admissibles sont des organismes sans but lucratif, les groupes autochtones, des provinces, des territoires et des municipalités. Les particuliers et les sociétés à but lucratif n'y sont pas admissibles.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Des projets à frais partagés sont financés pour la conservation des lieux historiques nationaux n'étant pas la propriété du gouvernement.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Le pourcentage des ententes à frais partagés qui contribuent à la conservation des ressources culturelles d'importance nationale (niveau 1) dans les lieux historiques nationaux administrés par des autres.	100 % des ententes à frais partagés contribuent à la conservation des ressources culturelles d'importance nationale (niveau 1) dans les lieux historiques nationaux administrés par des autres.	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada concentre ses efforts pour aider les autres administrateurs de lieux historiques par l'entremise de son programme de partage des coûts où il fournit des fonds et des conseils pour promouvoir la conservation des ressources culturelles d'importance nationale.

En 2012 -2013, le Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux a conclu des ententes de contribution avec 14 lieux historiques nationaux du Canada en vue de contribuer à la conservation de ces ressources culturelles canadiennes importantes. Tous les projets liés à ces ententes (100 %) ont été réalisés avec succès. Ces projets ont été sélectionnés parmi tous les candidats, en tenant compte du niveau de menace pour les ressources d'importance nationale, et tous les travaux dans le cadre des accords ont été réalisés en conformité avec les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada,^{xxiii} garantissant ainsi l'intégrité commémorative des lieux.

Parmi les leçons retenues, on trouve notamment la nécessité de notifier en temps opportun les candidats retenus afin de permettre l'accomplissement du travail dans la période de financement d'un an. De plus amples renseignements sont disponibles dans l'évaluation du Programme de partage des frais de Parcs Canada^{xxiv} réalisée en 2012-2013.

PROGRAMME 3 : APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Description

Ce programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada rejoint les Canadiens au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Ressources financières (en milliers \$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
46 151	46 481	60 017	52 373	(5 892)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
414	349	65

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les Canadiens et les Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	60 % de Canadiens et de Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014.	À déclarer en 2014.
Le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	80 % de Canadiens et de Canadiennes appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014.	À déclarer en 2014.



Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a maintenu des niveaux relativement stables de soutien (68 % en 2011-2012, 67 % en 2008-2009 – année de référence) et d'appréciation (51 % en 2011-2012, 53 % en 2008-2009 – année de référence) sur une période de trois ans tel que révélé dans l'Étude nationale auprès des Canadiens et des Canadiennes.^{xxv} Cette stabilité est considérée comme une réussite, sachant que beaucoup d'éléments se disputent le temps et l'attention des Canadiens et des Canadiennes. La prochaine étude est prévue pour 2014.

Tisser des liens avec les Canadiens et les Canadiennes dans leurs collectivités en leur facilitant les possibilités d'apprentissage et en leur permettant d'être inspirés par leur patrimoine naturel et historique est important pour favoriser l'appréciation et le soutien accordé aux lieux patrimoniaux du Canada. Dans ce domaine, Parcs Canada partage sa réussite avec des partenaires et des intervenants dévoués.

En 2012-2013, Parcs Canada a tiré parti du succès des activités de son centenaire pour instaurer un premier contact avec de nouveaux publics et renforcer le soutien des Canadiens et des Canadiennes en ce qui concerne les actions menées par l'Agence en leur nom. Parcs Canada a tiré parti de la commémoration du 200^e anniversaire de la guerre de 1812 organisé par le gouvernement du Canada pour cibler de manière proactive les publics urbains avec des actions de sensibilisation et des initiatives médiatiques.

Parcs Canada reconnaît que l'effet cumulatif à long terme de sa présence et de ses interactions publiques est essentiel pour aider l'Agence à atteindre ses objectifs. À

l'avenir, grâce à une approche constante, proactive et cohérente qui reflète l'image de marque de Parcs Canada, sera considérée comme étant essentielle pour nourrir l'attachement personnel initial des Canadiens et des Canadiennes, sensibiliser le public et lui donner la possibilité de participer.

Écarts dans P3 - Appréciation et compréhension du public

Les écarts dans les ETP sont principalement dus à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficience.

Les dépenses réelles relatives à l'Appréciation et à la compréhension du public ont augmenté de 5,9 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2012-2013. Cela est le résultat de financement reporté de 2011-2012, mais non reflétés dans les dépenses prévues présentées dans le Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013. Ces fonds ont été réinvestis en 2012-2013 pour le Sentier transcanadien et les activités liées à la guerre de 1812.

SOUS-PROGRAMME : ÉDUCATION DU PUBLIC EN DIFFUSION EXTERNE ET COMMUNICATIONS EXTERNES

Description

L'éducation du public en diffusion externe et communications externes visent à favoriser les occasions qu'ont les Canadiens d'apprendre et de comprendre le patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Ces occasions d'apprentissage sont offertes dans le cadre d'initiatives ciblées pertinentes qui répondent aux besoins et aux intérêts des auditoires et qui sont fondées sur des recherches en sciences sociales. Les relations avec le public et les médias forment la pierre angulaire des activités de communication externe et misent sur une couverture médiatique positive afin de faire connaître le mandat et les activités de Parcs Canada. Les activités du public en diffusion externe et d'éducation exploitent une gamme de contextes d'apprentissage à la disposition des Canadiens, que ce soit dans leur foyer, à l'école ou au sein de leur communauté. Ces activités se traduisent par la mise en œuvre d'initiatives, comme des expositions présentant des lieux administrés par Parcs Canada dans des musées, des jardins zoologiques et des aquariums situés en milieux urbains, des ressources pédagogiques pour les écoles et pour l'éducation des adultes, ainsi que des possibilités d'apprentissage sur Internet, dans les médias imprimés, à la télévision, dans les films et dans les nouveaux médias. La portée et la pertinence de ces initiatives sont renforcées par la collaboration avec les auditoires, les intervenants et les partenaires.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
33 865	37 955	(4 270)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
294	252	42

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultats attendus		
Les Canadiens et les Canadiennes apprennent au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada et comprennent que ces lieux sont protégés et mis en valeur en leur nom.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Augmenter le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui considèrent qu'ils ont appris au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le % de Canadiens et de Canadiennes qui considèrent qu'ils ont appris au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.	À déclarer en 2014.
Augmenter le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui comprennent que les lieux de valeur significative nationale administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.	Augmenter le % de Canadiens et de Canadiennes qui comprennent que les lieux de valeur significative nationale administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom d'ici mars 2014.	À déclarer en 2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a établi des données de référence pour ses objectifs de rendement grâce à l'Étude nationale 2011-2012 menée auprès des Canadiens et des Canadiennes.^{xxvi} L'enquête a révélé que 42 % des Canadiens et des Canadiennes considèrent qu'ils ont appris des choses sur le patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada, et que 90 %

comprennent que ces lieux sont protégés et présentés en leur nom. L'Agence poursuit ses efforts pour accroître ces pourcentages en 2014.

Amener Parcs Canada là où les Canadiens et les Canadiennes vivent, travaillent et se divertissent et faciliter les possibilités pour eux d'apprendre et d'être inspirés par leur patrimoine naturel et historique est important pour favoriser une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles ces lieux sont protégés et présentés au nom des Canadiens et des Canadiennes. En 2012-2013, Parcs Canada a entrepris un certain nombre d'actions ciblées et proactives de sensibilisation ainsi que des initiatives médiatiques, telles que :

- la participation à des festivals urbains éminents, notamment la fête du Canada (Ottawa, Ontario), le Bal de Neige (Ottawa, Ontario) et la Nuit Blanche (Montréal, Québec);
- le lancement d'un deuxième concours annuel « La sortie scolaire la plus cool au Canada » en collaboration avec Canadian Geographic Education, Nature Canada, l'Institut Historica-Dominion et Air Canada;
- une collaboration avec Bienenstock Natural Playgrounds, Toronto Community Housing, ParticipACTION et Coca-Cola pour rajeunir un parc communautaire du centre-ville de Toronto.

Parcs Canada a également touché les Canadiens et les Canadiennes grâce à :

- une large couverture médiatique dans les journaux francophones et anglophones, les bulletins de nouvelles, les stations de radio et les magazines;
- un nouveau fil Twitter sur l'archéologie (@ PC Archéologie) conçu pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de se rapprocher du travail des équipes d'archéologie sous-marine et terrestre de l'Agence;
- un numéro du magazine Canadian Geographic mettant en vedette la réserve de parc national Nahanni.

Parcs Canada a appris qu'encourager les Canadiens et les Canadiennes à en apprendre davantage sur les lieux patrimoniaux nécessite une approche proactive faisant intervenir une diversité de plates-formes, de contenus, de lieux et de partenaires, afin de toucher les Canadiens et les Canadiennes d'une manière qui leur importe.

SOUS-PROGRAMME : ENGAGEMENT DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES

Description

L'appui et la participation active des intervenants et des partenaires de Parcs Canada sont essentiels à la réalisation des programmes de l'Agence et au maintien de leur pertinence. Les intervenants de Parcs Canada proviennent de toutes les sphères de la société canadienne, et comprennent tant des particuliers que des groupes et des

organisations qui s'intéressent aux actions et à l'orientation de l'Agence. Les activités d'engagement des intervenants permettent de renseigner l'Agence sur les besoins et les priorités des Canadiens, qui pourront alors servir de fondement aux activités et à l'orientation de Parcs Canada. Les intervenants s'engagent avec Parcs Canada dans le cadre d'une vaste gamme d'activités réalisées dans l'ensemble de l'organisation et qui les intéressent, comme la Table ronde du ministre sur Parcs Canada, des processus de consultation officiels et non officiels et le Programme national de bénévolat. Parcs Canada a également établi des ententes de partenariat avec un vaste éventail d'organisations pour concrétiser des buts et des objectifs communs. Parmi les partenaires provenant du secteur sans but lucratif, notons d'autres ministères, des organisations non gouvernementales, divers établissements d'enseignement de même que des associations coopérantes (qu'on appelle aussi organisations « d'Amis »). Parcs Canada a également conclu des partenariats stratégiques au sein du secteur à but lucratif. L'engagement des intervenants et des partenaires favorise l'obtention de résultats dans toutes les activités de programme et se traduit par la création et l'enrichissement de possibilités pour les Canadiens de découvrir et de développer un lien avec leurs lieux patrimoniaux protégés.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
12 796	14 418	(1 622)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
120	97	23

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les intervenants et les partenaires sont engagés dans la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le % d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.	À déclarer en 2014.
Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent qu'ils ont la possibilité d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada.	Augmenter le % d'intervenants et de partenaires qui pensent qu'ils ont la possibilité d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada d'ici mars 2014.	À déclarer en 2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a établi des données de référence pour ses objectifs de rendement grâce à l'Étude d'engagement des partenaires et des intervenants, réalisée en 2009-2010.^{xxvii} L'enquête a révélé que 82 % des intervenants et des partenaires soutiennent la protection et la présentation des lieux administrés par Parcs Canada, et que 41 % estiment qu'ils ont la possibilité d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada. L'Agence poursuit ses efforts pour accroître ces pourcentages en 2014.

Afin de toucher les Canadiens et les Canadiennes et de les encourager à découvrir, à apprécier et à donner leur appui aux lieux naturels et historiques du Canada, Parcs Canada est conscient que sa collaboration étroite avec ses partenaires est essentielle. Pour étendre et optimiser sa portée en 2012-2013, Parcs Canada a collaboré avec un éventail diversifié de partenaires sur les initiatives fondées sur des objectifs communs et complémentaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes les histoires, l'émerveillement et les expériences des lieux de Parcs Canada à l'aide d'une multitude de moyens passionnants.

Parcs Canada a constaté la valeur et les importants avantages que présente l'intégration du contenu de Parcs Canada dans les programmes et plates-formes des autres. Cette leçon a favorisé la découverte d'occasions nouvelles et excitantes.

PROGRAMME 4 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Description

Ce programme appuie les occasions offertes à plus de 20 millions de visiteurs Canadiens et étrangers aux quelque 22 millions de Canadiens et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes. Ceci est ensuite suivi du départ et de la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens.

Ressources financières (en milliers \$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
239 852	239 852	262 766	239 572	280

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
2 085	1 812	273

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif ^{xxviii} pour eux.	En moyenne, 85 % des visiteurs à tous les endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent la lieu significatif.	85 %
En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits ^{xxix} de leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite.	95 %
En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont très satisfaits de leur visite.	En moyenne, 50 % des visiteurs sont très satisfaits de leur visite.	68 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada^{xxx} en 2012-2013



Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, Parcs Canada a répondu ou a dépassé tous ses objectifs de rendement en ce qui concerne le pourcentage de visiteurs dans les lieux sondés qui estiment que le lieu en question est important pour eux et qui se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur visite.^{xxxi}

L'Agence a utilisé les leçons tirées de la réussite des célébrations du centenaire en 2011-2012 pour les appliquer à ses opérations en 2012-2013. L'Agence a effectué davantage d'activités promotionnelles plus tôt dans l'année, et ce, dans un format plus cohérent, pour inciter les Canadiens et les Canadiennes à envisager les lieux naturels et historiques du Canada comme une destination de choix lors de la planification de leurs vacances. Les publications de planification de voyage ont été mises à jour pour refléter les nouvelles possibilités offertes aux visiteurs et mettre en évidence les activités offertes aux jeunes et aux familles. Parcs Canada a accueilli des événements spéciaux dans des sites situés aux quatre coins du pays, a présenté de nouvelles activités, et a poursuivi ses activités et ses programmes visant à améliorer l'expérience du visiteur en vue de faciliter la création d'un attachement personnel aux lieux de Parcs Canada. Il est important de mentionner qu'en 2012, Parcs Canada a été récompensé par le prix du Leadership de l'Association Internationale de vélo de montagne du Canada (IMBA).

L'admiration à l'égard de l'environnement naturel, l'esprit du lieu ancré dans les fondements d'un endroit, les occasions de se livrer à sa curiosité, la fierté pour les efforts

de conservation du Canada, les traditions familiales et le désir de retrouver les souvenirs du passé sont autant de raisons et/ou d'expériences qui laissent des impressions durables sur les trésors naturels et historiques du Canada dans le cœur et l'esprit des Canadiens et des Canadiennes. Parcs Canada doit répondre à un large éventail d'intérêts, de besoins et d'attentes et les traduire en expériences enrichissantes et satisfaisantes.

Écarts dans P4 - Expérience du visiteur

Les écarts dans les ETP sont principalement dus à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficacité.

SOUS-PROGRAMME : ÉTUDE DE MARCHÉ ET PROMOTION

Description

Ce programme vise à améliorer la connaissance et la compréhension des besoins et attentes des visiteurs actuels et potentiels au moyen de travaux de recherche en sciences sociales dans le but d'améliorer la qualité, l'opportunité et l'efficacité des décisions prises relativement aux services et aux produits offerts par Parcs Canada. Cela comporte la surveillance et de la recherche sur l'évolution du contexte social pour comprendre et réagir aux nouvelles tendances du tourisme, des loisirs et de la société et pour comprendre les attitudes des Canadiens à l'égard des lieux patrimoniaux protégés et les connaissances qu'ils en ont. Cela comporte également des activités nationales et internationales de promotion du tourisme menées pour informer et attirer les visiteurs au moyen de communications ciblées et de relations forgées avec l'industrie du tourisme.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
22 256	22 230	26

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
176	142	34

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les Canadiens et les Canadiennes visitent les lieux administrés par Parcs Canada.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Le nombre de visites dans les lieux administrés par Parcs Canada.	22,4 millions de visiteurs aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2015.	20,6 millions au 31 mars 2013.

Source : Statistiques sur les visiteurs de Parcs Canada pour 2012-2013.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012, Parcs Canada a réalisé des progrès significatifs vers cet objectif. Le nombre des visites dans les lieux patrimoniaux du Canada s'élevait à 20,6 millions en 2012-2013, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2011-2012, le nombre total des visites dans les parcs nationaux a augmenté de 1 %, tandis que celui des visites dans les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux a augmenté respectivement de 6 % et de 5 %. Pour la première fois en quatre ans, Parcs Canada a connu une croissance globale positive du nombre de visiteurs. Les résultats suggèrent que l'effet cumulatif des approches et des initiatives fondées sur des recherches, ainsi que les relations de Parcs Canada avec l'industrie, contribuent à inverser la tendance à la baisse observée dans le nombre de visites des années précédentes.

Les lieux de Parcs Canada constituent des éléments importants pour l'industrie touristique du Canada et apportent des avantages économiques à de nombreuses collectivités dans tout le pays. En 2012-2013, l'Agence a été reconnue dans la région de l'Atlantique pour ses efforts visant à encourager les visites et l'attachement personnel des Canadiens et des Canadiennes à la nature et à l'histoire. Parcs Canada a été honoré par le Prix du public 2012 pour le meilleur exploitant d'entreprise touristique de l'année (lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg) à l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse.

Parcs Canada reconnaît qu'il y a des Canadiens et des Canadiennes qui n'ont pas encore visité les lieux historiques nationaux du Canada et fait l'expérience de ce que les millions de personnes qui aiment et chérissent ces lieux ont déjà fait. Elle reconnaît que pour inciter les Canadiens et les Canadiennes à visiter leurs lieux patrimoniaux nationaux, elle doit continuer à mener une approche stratégique et proactive pour faire la promotion des lieux naturels et historiques du Canada et ainsi sensibiliser le public sur les produits, les services et les expériences proposés.

SOUS-PROGRAMME : INTERPRETATION DES PARCS NATIONAUX

Description

Ce programme a pour but d'assurer que les visiteurs aient des occasions de découvrir le parc national visité et ses ressources naturelles et culturelles, d'approfondir leurs connaissances à son sujet, d'apprécier et d'en profiter et de comprendre leur importance pour le Canada. Il comporte des programmes personnels offerts par le personnel ou les partenaires de Parcs Canada, comme des randonnées guidées, et les programmes non personnels offerts sur place, comme des expositions, des publications et le matériel audiovisuel et les nouveaux médias afin de s'assurer que leur visite est significative et adaptée à leurs besoins en matière d'apprentissage et à leurs intérêts.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
11 869	11 855	14

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
148	112	36

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du lieu.	En moyenne, 60 % des visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du lieu.	60 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada^{xxxii} en 2012-2013.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, Parcs Canada a atteint son objectif de rendement relatif au pourcentage de visiteurs dans les parcs nationaux sondés qui considèrent avoir appris des choses sur le patrimoine naturel du lieu.^{xxxiii} En moyenne, 60 % des visiteurs estiment avoir appris des choses sur le patrimoine du parc national qu'ils visitaient. En outre, sept visiteurs sur 10 (71 %) étaient satisfaits des activités d'apprentissage proposées en 2012-2013. Les documents imprimés, les panneaux d'interprétation, l'interaction individuelle avec le personnel ont été cités comme les moyens les plus importants par lesquels les visiteurs des parcs nationaux ont appris des choses sur le lieu.

L'apprentissage par l'expérience et la participation active permettent aux visiteurs de développer un attachement personnel à l'égard des parcs nationaux qu'ils visitent. Parcs Canada reconnaît que les intérêts des Canadiens et des Canadiennes sont variés, tout comme le sont les façons dont les gens apprennent et veulent faire l'expérience d'un lieu. Certaines personnes préfèrent apprendre par elles-mêmes grâce à des activités passives, tandis que d'autres préfèrent apprendre par l'interaction avec d'autres. Par conséquent, l'Agence offre aux visiteurs diverses façons de découvrir le parc national qu'ils visitent, d'apprendre des choses à son sujet, de l'apprécier et d'en profiter. En 2012-2013, l'Agence a continué de proposer des panneaux d'interprétation de qualité, des visites guidées et des démonstrations. Les publications de planification de voyage ont été mises à jour pour mettre en évidence les activités offertes aux jeunes et aux familles. Parcs Canada a également poursuivi son fameux programme « Xplorateurs » dans les parcs nationaux. Destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans et à leurs familles, le programme comprend des jeux, des casse-têtes et des prix, et est conçu pour être un moyen amusant et interactif d'apprentissage, d'exploration et de découverte des lieux naturels de Parcs Canada pour les plus jeunes.

Parcs Canada a compris que l'apprentissage est personnel. Chaque visiteur détermine ce qu'il retient de l'expérience et quels outils lui permettent d'apprendre quelque chose de nouveau sur le lieu qu'il visite. Il est donc de la responsabilité de Parcs Canada de proposer une combinaison variée d'approches significatives pouvant convenir à une grande diversité de visiteurs.

SOUS-PROGRAMME : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES PARCS NATIONAUX

Description

Ce programme appuie les quelque 12 millions de visites effectuées chaque année dans les parcs nationaux du Canada par des visiteurs canadiens et étrangers. L'expérience du visiteur dans un parc national vise à favoriser la découverte et le plaisir. En fonction du cycle de l'expérience du visiteur, les activités et les services offerts comprennent la communication de renseignements de qualité relatifs à la planification de la visite, avant la visite et une fois sur place, l'accueil et l'orientation, des terrains de camping, des sentiers, des installations, des activités récréatives, des activités spéciales, le maintien

des relations après la visite, ainsi que des activités de prévention et d'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
110 691	110 562	129

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
966	847	119

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	93 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada^{xxxiv} en 2012-2013.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif à la jouissance des lieux. En moyenne, 93 % des visiteurs des parcs nationaux sondés ont aimé leur visite.^{xxxv} En outre, plus de 81 % des visiteurs des parcs nationaux sondés étaient satisfaits de la qualité des activités, 85 % de la qualité des services, 82 % de la valeur par rapport au prix d'entrée, 98 % de la courtoisie du personnel et 96 % du service dans la langue de leur choix. Ces résultats indiquent une contribution positive au résultat global attendu du programme de l'expérience du visiteur qui vise à développer un attachement personnel des visiteurs à l'égard des lieux qu'ils visitent.

Pour encourager la découverte et la jouissance des parcs nationaux du Canada, Parcs Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives ciblées en 2012-2013 :

- Mise à jour des publications de planification de voyage pour inclure les activités offertes aux jeunes et aux familles;

- Diversification de l'offre d'hébergement, comme des yourtes, des tipis, des cabanes rustiques et du camping « tout inclus »;
- Accueil d'événements spéciaux;
- Sessions d'« Initiation au camping », permettant aux familles, aux Néo-Canadiens et Néo-Canadiennes et à d'autres, d'apprendre en toute sécurité les rudiments du camping et de découvrir le plaisir de camper;
- Lancement de l'application pour téléphone intelligent « Initiation au camping »;
- Poursuite de son partenariat avec l'Institut Historica-Dominion et Nature Canada pour proposer l'accès gratuit aux étudiants secondaire 2 (8^e année);
- Partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne pour offrir un laissez-passer gratuit, valable pendant un an aux nouveaux Canadiens et Canadiennes.

Parcs Canada continue de reconnaître qu'une offre de base cohérente qui attire un large éventail de Canadiens et Canadiennes est nécessaire pour soutenir la croissance du nombre de visiteurs. Aussi, pour assurer un succès continu, l'Agence doit offrir des programmes et des services de grande qualité et permettre aux Canadiens et Canadiennes de planifier facilement leur visite. Des activités de promotion ciblées, des programmes et des services de qualité, ainsi que des outils de planification de voyage simples aideront à inciter les Canadiens et Canadiennes à venir profiter d'un parc national dans le cadre de leurs vacances ou de leurs aventures de fin de semaine dans les années à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les offres de services aux visiteurs sur les lieux protégés par Parcs Canada, veuillez consulter l'Évaluation de l'offre de services aux visiteurs de Parcs Canada.^{xxxvi}

SOUS-PROGRAMME : INTERPRÉTATION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme a pour but d'assurer que les visiteurs aient des occasions de découvrir le lieu historique visité et ses ressources culturelles, d'approfondir leurs connaissances à son sujet, d'apprécier et d'en profiter, et de comprendre leur importance pour le Canada. Il comporte des programmes personnels offerts par le personnel ou les partenaires de Parcs Canada, comme les animateurs en costume d'époque et les visites guidées, et les programmes non personnels offerts sur place, comme des expositions, des publications et le matériel audiovisuel et les nouveaux médias afin de s'assurer que leur visite est significative et adaptée à leurs besoins en matière d'apprentissage et à leurs intérêts.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
33 302	33 264	38

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
343	298	45

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les visiteurs des lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active et la compréhension de la valeur significative des lieux historiques nationaux est améliorée.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu.	En moyenne, 85 % des visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu.	87 %*
Le pourcentage des éléments liés à la communication de l'intégrité commémorative cotés « mauvaises » qui sont améliorés.	75 % des éléments liés à la communication de l'intégrité commémorative cotés « mauvaises » sont améliorés à l'intérieur de 5 ans de leur évaluation d'origine.	Aucune évaluation de l'intégrité commémorative n'a été réalisée en 2012-2013.

*Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada^{xxxvii} en 2012-2013.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif au pourcentage de visiteurs dans les lieux historiques sondés qui considèrent avoir appris des choses sur le patrimoine culturel du lieu.^{xxxviii} En moyenne, 87 % des visiteurs estiment avoir appris des choses sur le patrimoine du lieu historique national qu'ils visitaient. En outre, neuf visiteurs sur 10 (88 %) des lieux historiques nationaux sont satisfaits des activités

d'apprentissage proposées en 2012-2013. Les expositions, les panneaux d'interprétation, les visites autoguidées et l'interaction individuelle avec le personnel ont été cités comme les moyens les plus importants par lesquels les visiteurs des lieux historiques nationaux ont appris des choses sur le lieu.

Parcs Canada reconnaît que les intérêts des Canadiens et des Canadiennes sont variés, tout comme le sont les façons dont les gens apprennent et veulent faire l'expérience d'un lieu. Certaines personnes préfèrent apprendre par elles-mêmes grâce à des activités passives, tandis que d'autres préfèrent apprendre par l'interaction avec d'autres. Par conséquent, l'Agence offre aux visiteurs diverses façons de découvrir le lieu historique national qu'ils visitent, d'apprendre des choses à son sujet, de l'apprécier et d'en profiter. En 2012-2013, l'Agence a continué de proposer des panneaux d'interprétation de qualité, des visites guidées et des démonstrations. Les publications de planification de voyage ont été mises à jour pour mettre en évidence les activités offertes aux jeunes et aux familles. Parcs Canada a également poursuivi son fameux programme « Xplorateurs » dans les lieux historiques nationaux sélectionnés. Destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans et à leurs familles, le programme comprend des jeux, des casse-têtes et des prix, et est conçu pour être un moyen amusant et interactif d'apprentissage, d'exploration et de découverte des lieux culturels de Parcs Canada pour les plus jeunes. L'outil d'apprentissage interactif « Explora » reposant sur la technologie GPS a continué d'être dans certains lieux historiques nationaux.

L'apprentissage par l'expérience et la participation active permettent aux visiteurs de développer un attachement personnel à l'égard des lieux historiques nationaux qu'ils visitent. Parcs Canada a compris que l'apprentissage est personnel. Chaque visiteur détermine ce qu'il retient de l'expérience et quels outils lui permettent d'apprendre quelque chose de nouveau sur le lieu qu'il visite. Il est donc de la responsabilité de Parcs Canada de proposer une combinaison variée d'approches significatives pouvant convenir à une grande diversité de visiteurs.

SOUS-PROGRAMME : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme appuie les quelque 9 millions de visites effectuées chaque année dans les lieux historiques nationaux du Canada par des visiteurs canadiens et étrangers. Dans les lieux historiques nationaux, l'expérience du visiteur vise à favoriser la découverte et le plaisir. En fonction du cycle de l'expérience du visiteur, les activités et les services offerts comprennent la communication de renseignements de qualité relatifs à la planification de la visite, avant la visite et une fois sur place, l'accueil et l'orientation, des sentiers, des installations, des activités récréatives, des activités spéciales, le maintien des relations après la visite, ainsi que des activités de prévention et d'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
58 832	58 763	69

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
441	401	40

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	97 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada^{xxxix} en 2012-2013.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif au pourcentage de visiteurs dans les lieux historiques sondés qui se disent satisfaits de leur visite. En moyenne, 97 % des visiteurs des lieux historiques nationaux interrogés sont satisfaits de leur visite.^{xl} En outre, environ 91 % des visiteurs des lieux historiques nationaux interrogés en 2012-2013 étaient satisfaits de la qualité des activités, 93 % de la qualité des services, 93 % de la valeur par rapport au tarif d'entrée, 98 % de la courtoisie du personnel et 98 % du service dans la langue de leur choix.

Pour encourager la découverte et la jouissance des lieux historiques nationaux du Canada, Parcs Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives ciblées en 2012-2013 :

- Mise à jour des publications de planification de voyage avec les activités offertes aux jeunes et aux familles;
- Accueil d'événements spéciaux, dont plusieurs inspirés par la guerre de 1812;

- Sessions d'« Initiation au camping » dans certains lieux historiques, une activité normalement associée aux parcs. Ces événements ont permis aux familles, aux Néo-Canadiens et Néo-Canadiennes, et à toutes les personnes intéressées par le camping d'apprendre en toute sécurité les rudiments du camping et de découvrir le plaisir du camping, tout en étant entourés par l'histoire;
- Poursuite de son partenariat avec l'Institut Historica-Dominion et Nature Canada pour offrir l'entrée gratuite aux étudiants en secondaire 2(8^e année);
- Partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne pour offrir un laissez-passer gratuit, valable pendant un an aux Néo-Canadiens et Néo-Canadiennes.

Les visiteurs des lieux historiques nationaux apprécient leur visite, mais pour assurer un succès continu, l'Agence doit offrir des programmes et des services de grande qualité et permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de planifier facilement leur visite. Des activités de promotion proactives, des programmes et des services de qualité, ainsi que des outils de planification de voyage simples aideront à inciter les Canadiens et les Canadiennes à venir profiter d'un lieu historique national dans le cadre de leurs vacances dans les années à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les offres de services aux visiteurs dans les lieux protégés par Parcs Canada, veuillez consulter l'Évaluation de l'offre de services aux visiteurs de Parcs Canada.^{xli}

SOUS-PROGRAMME : INTERPRÉTATION DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Ce programme a pour but d'assurer que les visiteurs aient des occasions de découvrir l'aire marine nationale de conservation visitée et ses ressources culturelles et naturelles, d'approfondir leurs connaissances à son sujet, d'apprécier et d'en profiter, et de comprendre leur importance pour le Canada. Il comporte des programmes personnels offerts par le personnel ou les partenaires de Parcs Canada, comme les visites guidées, et les programmes non personnels offerts sur place, comme des expositions, des publications et le matériel audiovisuel et les nouveaux médias afin de s'assurer que leur visite est significative et adaptée à leurs besoins en matière d'apprentissage et à leurs intérêts.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
1 107	1 105	2

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
2	2	-

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les visiteurs aux aires marines nationales de conservation faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
À déterminer.	À déterminer.	S.O.

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme de Parcs Canada relatif aux aires marines nationales de conservation est en phase de développement. À l'heure actuelle, seules deux aires marines nationales de conservation proposent une offre d'interprétation bien établie : le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le parc-marin national Fathom Five. Il n'y a pas de résultats pour ce programme en 2012-2013, car aucun parc marin n'a été évalué.

SOUS-PROGRAMME : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Ce programme appuie les visites effectuées dans les aires marines nationales de conservation du Canada par des visiteurs canadiens et étrangers. Dans les aires marines nationales de conservation, l'expérience du visiteur vise à favoriser la découverte et le plaisir. En fonction du cycle de l'expérience du visiteur, les activités et les services offerts comprennent la communication de renseignements de qualité relatifs à la planification de la visite, avant la visite et une fois sur place, l'accueil et l'orientation, des sentiers, des installations, des activités récréatives, des activités spéciales, le maintien des relations après la visite, ainsi que des activités de prévention et d'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
1 795	1 793	2

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
9	10	(1)

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les visiteurs aux aires marines nationales de conservation faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs aux aires marines nationales de conservation faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	S.O.

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme de Parcs Canada relatif aux aires marines nationales de conservation est en phase de développement. Actuellement, seules deux aires marines nationales de conservation proposent une offre de services aux visiteurs entièrement développée : le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le parc marin national Fathom Five. Il n'y a pas de résultats pour ce programme en 2012-2013, car aucun parc marin n'a été évalué.

PROGRAMME 5 : INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT

Description

Ce programme comporte la gestion, le fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte également l'exploitation d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Ressources financières (en milliers \$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
113 933	113 933	152 219	91 783	22 150

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
263	255	8

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.		
Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains cotés « mauvaises » ou passables dont l'état est amélioré.	L'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains est maintenu et l'état de 25 % des biens cotés « mauvaises » ou passables est amélioré d'ici mars 2013.	80 %
		15 %
Le pourcentage des biens contemporains des voies navigables dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des voies navigables cotés « mauvaises » ou passables dont l'état est amélioré.	L'état de 75 % des biens contemporains des voies navigables est maintenu et l'état de 25 % des biens cotés « mauvaises » ou passables est amélioré d'ici mars 2013.	70 %
		12 %
Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état.	Aucun jour de fermeture des routes de transit en raison de leur état.	Zéro (0)

Analyse du rendement et leçons retenues

Biens contemporains des lotissements urbains

Par suite des investissements actuels, l'état général des biens contemporains des lotissements urbains est demeuré relativement stable au cours des quatre dernières années. En 2012-2013, Parcs Canada a investi 1,8 million de dollars pour maintenir ou améliorer l'état de ses biens contemporains en lotissements urbains. Au 31 mars 2013, l'état de 80 % des biens contemporains en lotissements urbains a été maintenu, dépassant l'objectif de 75 %. L'Agence a amélioré l'état de 15 % des biens contemporains des lotissements urbains classés comme étant passable ou en mauvais état.

Biens contemporains des voies navigables

L'Agence a continué de procéder à des examens de sécurité des barrages afin d'évaluer leur état général, leur condition et leur fonctionnement. Elle a également poursuivi l'identification des besoins de recapitalisation pour garantir la sécurité publique et le respect des directives fournies par l'Association canadienne des barrages. En 2012-2013, Parcs Canada a investi 6 millions de dollars pour maintenir ou améliorer l'état des biens contemporains des voies navigables. Au 31 mars 2013, l'état de 70 % des biens contemporains des voies navigables a été maintenu. L'Agence a également amélioré

l'état de 12 % des biens contemporains des voies navigables classés comme étant en état passable ou en mauvais état.

Biens contemporains des routes

Parc Canada a rempli son objectif de réduire à zéro le nombre de jours de fermeture de routes de transit causée par un mauvais état. En 2012-2013, Parcs Canada a investi un total de 54,9 millions de dollars dans l'infrastructure routière.

Pour de plus amples renseignements sur l'état des biens contemporains ou sur les investissements dans les routes, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.^{xlii}

L'Agence est à finaliser un examen national de son portefeuille de biens bâtis, lequel fournira des données à jour sur l'état de l'inventaire des biens bâtis. L'Agence reconnaît l'importance d'assurer la mise à jour continue des renseignements relatifs à l'état des biens routiers afin de guider adéquatement les décisions en matière d'investissements et de garantir la sécurité publique.

Écarts dans P5 - Infrastructure des lotissements urbains et des routes de transit

Les dépenses réelles relatives à l'infrastructure des lotissements urbains et des routes de transit ont diminué de 22,2 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2012-2013. Cela est principalement dû à la gestion efficace du programme lié aux travaux d'élargissement de la route transcanadienne près du parc national Banff, lesquels seront achevés au cours de l'exercice 2013-2014.

SOUS-PROGRAMME : GESTION DES LOTISSEMENTS URBAINS

Description

Ce programme comporte l'opération de cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte l'offre de services municipaux comme l'eau potable, l'enlèvement de la neige, la collecte et l'élimination des ordures, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes et des rues et les services d'incendie pour les résidents et les visiteurs. Les lotissements urbains sont d'importantes aires d'accueil pour les visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, le foyer d'entreprises et de résidents, et de centres administratifs pour les opérations de Parcs Canada.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
9 335	7 520	1 815

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
40	40	-

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
Les cibles des lotissements urbains relatives à la croissance et à la qualité des effluents des eaux usées sont atteintes.		
Indicateur de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le pourcentage des cibles pour les lotissements urbains en matière de limites prescrites par la loi relativement à la croissance et relatives à la qualité des effluents des eaux usées qui sont atteintes.	100 % des cibles pour les lotissements urbains en matière de limites prescrites par la loi relativement à la croissance sont atteintes.	100 %
	100 % des cibles des lotissements urbains relatives à la qualité des effluents des eaux usées sont atteintes.	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada gère et fournit un certain nombre de services municipaux et connexes aux collectivités suivantes : Field dans le parc national Yoho, Lake Louise dans le parc national Banff, Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding, Waskesiu dans le parc national de Prince Albert et Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton. L'objectif de la mesure de rendement de l'Agence pour ces collectivités correspond aux objectifs relatifs aux limites de la croissance commerciale et à la qualité des effluents des eaux usées.

Depuis le 31 mars 2013, tous les lotissements urbains au sein des parcs nationaux se trouvaient dans les limites prévues par la loi relative aux limites de croissance établies pour chaque collectivité. Les limites de la croissance commerciale pour chaque collectivité sont requises par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et ont été définies et fixées dans chaque plan communautaire. Bien que les limites soient propres à chaque collectivité, elles reposent sur des principes communs relatifs à une croissance modeste et contrôlée, l'impact de la croissance sur le caractère communautaire, la fourniture de services essentiels et l'intégrité écologique.

Les cibles rigoureuses de Parcs Canada pour la qualité des effluents d'eaux usées sont appliquées à Field et à Lake Louise, tandis que les cibles volontaires formulées dans la

directive Qualité des effluents et traitement des eaux usées des installations fédérales (1976) sont appliqués à Wasagaming, Waskesiu et Waterton. En 2012-2013, 25 des 25 objectifs ont été atteints, soit 100 % des objectifs des lotissements urbains relatifs à la qualité des effluents d'eaux usées dans les lotissements urbains.

À compter du 1^{er} janvier 2015, les installations de traitement des eaux usées en lotissements urbains devront satisfaire aux nouvelles cibles du gouvernement fédéral en vertu du Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (2013) d'Environnement Canada, qui remplacent les cibles volontaires énoncées dans les lignes directrices. Parcs Canada est bien préparée à se conformer à ce nouveau règlement ainsi qu'aux cibles plus strictes identifiées pour Field et Lake Louise en vertu des cibles de Parcs Canada.

SOUS-PROGRAMME : GESTION DES ROUTES DE TRANSIT

Description

Ce programme comporte l'opération, l'entretien et la réparation d'autoroutes et de ponts provinciaux et interprovinciaux qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Parcs Canada est responsable d'environ 868 kilomètres de routes provinciales et interprovinciales, dont six tronçons de la Transcanadienne et de la route de Yellowhead.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
93 000	74 920	18 080

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
186	167	19

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
L'état des biens essentiels des routes de transit est maintenu.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Le pourcentage des biens essentiels (ponts, ponceaux, pare-avalanches) des routes de transit qui sont au moins dans un état passable.	100 % des biens essentiels (ponts, ponceaux, pare-avalanches) des routes de transit sont au moins dans un état passable.	58 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Sur les 234 biens critiques sur les routes de transit (ponts, ponceaux et pare-avalanches), 58 % sont en bon état ou dans un état passable. En moyenne, l'Agence effectue des évaluations de l'état de chacun de ses 11 000 biens construits sur des cycles quinquennaux. En conséquence, les renseignements actuels relatifs à l'amélioration ou à la détérioration de la situation du portefeuille de biens de l'Agence reflètent l'évaluation la plus récente des biens.

L'Agence est à finaliser un examen national de son portefeuille de biens bâtis, lequel fournira des données à jour sur l'état de l'inventaire des biens bâtis. La taille et la complexité du portefeuille de biens de l'Agence accentue l'importance d'assurer l'exactitude des renseignements afin de guider adéquatement les décisions en matière d'investissements et de les concentrer sur les priorités le plus pressantes.

SOUS-PROGRAMME : GESTION DES VOIES NAVIGABLES

Description

Ce programme comporte le volet contrôle de l'eau des opérations de neuf canaux ou voies navigables historiques nationaux dont la voie navigable Trent-Severn et les canaux Rideau, Lachine et Chambly. Il couvre plus de 650 kilomètres de voies navigables et 25 000 kilomètres carrés de bassin hydrographique.

Ressources financières (en milliers \$)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
11 598	9 343	2 255

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
37	48	(11)

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.

Résultats du rendement

Résultat attendu		
La gestion du niveau d'eau est efficace.		
Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Le pourcentage des mesures de calibrage du niveau d'eau qui se situent dans la limite des intervalles prescrits établis de sorte à respecter les obligations légales et/ou opérationnelles.	90 % des mesures de calibrage du niveau d'eau se situent dans la limite des intervalles prescrits établis de sorte à respecter les obligations légales et/ou opérationnelles.	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, les niveaux d'eau ont été maintenus afin que les voies soient ouvertes pendant l'intégralité de la saison de navigation, sans fermeture.

Parcs Canada gère neuf canaux et voies navigables d'intérêt patrimonial : la voie navigable Trent-Severn et les canaux patrimoniaux du Carillon, de Chambly, de Lachine, Rideau, de Saint-Ours, de Sault Ste. Marie, de Sainte-Anne-de-Bellevue et de St. Peters.

Parcs Canada surveille régulièrement les mesures des jauges pour évaluer les niveaux d'eau par rapport aux normes établies. Cette pratique permet à l'Agence de gérer efficacement les canaux de navigation afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent utiliser et profiter des voies navigables patrimoniales durant toute la saison de navigation.

L'Agence continue d'investir dans l'infrastructure de gestion des eaux de ses voies navigables pour maintenir la fiabilité de la navigation. En 2012-2013, l'Agence a investi 6 millions de dollars pour maintenir ou améliorer l'état des voies navigables. En outre, le gouvernement du Canada a investi près de 4 millions de dollars par l'intermédiaire du Plan d'action économique du Canada pour la reconstruction de barrages afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent continuer d'utiliser et de profiter des voies navigables.

PROGRAMME : SERVICES INTERNES

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en milliers \$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
71 546	71 546	92 096	85 547	(14 001)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
492	492	-

Remarque : Les ETP, tant prévus que réels, ne comprennent pas les étudiants.



Analyse du rendement et leçons retenues

Services de gestion des finances

La mise en œuvre du nouveau cadre de gestion financière du gouvernement, avec ses attentes accrues en matière de reddition de comptes et d'intendance, est actuellement en vigueur à Parcs Canada. En 2012-2013, Parcs Canada a apporté des modifications à la Directive sur la gestion des dépenses de voyage, d'accueil et de conférences et mis en œuvre un processus d'approbation de la gestion des événements à l'échelle de l'Agence.

En 2012-2013, Parcs Canada a continué d'améliorer son cadre de gouvernance en matière de gestion financière. L'Agence a maintenu sa cote en matière de gestion financière suite à l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion, en raison de l'efficacité de son cycle de planification financière, de la qualité des rapports exigés produits au cours de l'année et des investissements du système financier de l'Agence, lequel est conforme aux normes du gouvernement du Canada. Le budget de 2012 a supprimé l'obligation de fournir des états financiers audités de Parcs Canada.

En réponse à la politique du Conseil du Trésor sur le contrôle interne, Parcs Canada continue de documenter et d'évaluer l'efficacité conceptuelle des processus de l'Agence. Ce plan d'action fait partie de la déclaration de responsabilité de la direction, notamment le contrôle interne des rapports financiers inclus dans le présent rapport sur le rendement.

Parcs Canada a participé activement aux groupes de travail interministériels dirigés par le Bureau du contrôleur général du Canada et ayant pour mandat d'élaborer des processus opérationnels communs en gestion financière. En 2012-2013, l'Agence a poursuivi ou a achevé la mise en œuvre d'une série d'outils automatisés pour harmoniser les processus de gestion financière au sein de l'Agence, y compris une fonction de dépôt direct, des fiches électroniques de signature et un système de terminaux de point de vente pour la collecte des frais d'utilisation dans la plupart des lieux de Parcs Canada. Ces outils s'accompagnent d'un ensemble de moyens d'action pour garantir le contrôle, le dépôt et la comptabilisation des revenus des frais d'utilisation, de manière exacte et en temps opportun.

Service de gestion et de surveillance

Vérification interne

La fonction de vérification interne a permis de mettre au point une approche fondée sur les risques pour la priorisation des projets potentiels de vérification et est en cours d'amélioration de sa mission de planification des projets de vérification, à l'aide d'une définition plus claire des principaux risques et donc de la portée de la vérification pour chaque projet. Les frais de vérification, à la fois en termes de temps et de dépenses, sont constamment suivis. Une inspection indépendante de la fonction a été achevée en 2012-2013 et a conclu que la fonction répond à toutes les exigences des pratiques professionnelles du Conseil du Trésor et de l'Institut des auditeurs internes.\

Sécurité ministérielle

Parcs Canada a réalisé des progrès importants dans la résolution de lacunes connues et dans l'amélioration de l'efficacité des activités fondamentales de sécurité. Un accomplissement majeur en 2012-2013 a été l'approbation du Plan de sécurité ministériel de Parcs Canada, qui offre une structure de gouvernance ministérielle de la sécurité au sein de Parcs Canada, démontre l'harmonisation avec les programmes de Parcs Canada, souligne les menaces à la sécurité, les risques et les vulnérabilités, et présente un plan d'action quinquennal pour l'amélioration de la sécurité. D'autres réalisations comprennent l'élaboration d'un projet de plan de gestion stratégique des

urgences, un projet de procédures d'enquêtes de sécurité du personnel et la création de modèles et de procédures normalisés pour l'évaluation des menaces et des risques.

Services de gestion des ressources humaines

En 2012-2013, Parcs Canada a mis en œuvre de mesures de réductions des effectifs et de restructuration compatibles avec les efforts du gouvernement du Canada afin de rétablir l'équilibre budgétaire, rationaliser les activités du gouvernement tout en offrant aux Canadiens et aux Canadiennes des services de qualité. Le statut d'employeur distinct a été exploité dans le développement d'un processus accéléré de réaménagement des effectifs (RE) visant à minimiser l'incertitude, à conserver un effectif harmonisé avec les besoins futurs de l'organisation, et à faire en sorte que chaque membre de l'équipe de Parcs Canada soit traité avec équité, dignité et respect. Des politiques et des processus provisoires de dotation, des comités de réaménagement des effectifs locaux et nationaux, ainsi qu'un système automatisé d'administration des priorités ont été créés pour accroître les possibilités de se trouver un emploi pour les employés touchés. Parcs Canada s'efforce de trouver des emplois au sein de l'organisation pour les employés excédentaires et mis à pied.

Des initiatives de gestion du changement ont été lancées en mettant l'accent sur la mobilisation des talents et sur l'engagement des membres de son équipe tout en créant un milieu de travail respectueux et efficace. Afin de pallier le risque présenté par le RE, des ateliers régionaux intitulés « Une équipe, une vision, une voix » animés par des cadres supérieurs ont été lancés, ce qui a favorisé l'engagement profond au sein de la communauté des cadres intermédiaires et l'harmonisation de l'orientation stratégique globale de l'Agence. Des communications régulières du DGA aux membres de l'équipe de Parcs Canada ont en outre contribué à la mise en œuvre du changement, notamment en matière d'aide apportée aux cadres afin qu'ils puissent apporter un soutien efficace aux employés. Pour appuyer davantage la transition, un produit d'apprentissage sur la gestion d'équipes virtuelles a été développé et expérimenté.

La progression vers la mise en place d'un environnement d'apprentissage en ligne s'est poursuivie par le développement et la tenue de 50 sessions d'une série de webinaires aux employés à travers l'Agence, une façon économique de présenter la formation. Des produits d'apprentissage sur la santé et la sécurité au travail, et sur la délégation des autorités en matière de ressources humaines ont aussi été développés. Bien que la stratégie de soutien aux employés de l'Agence au cours du RE ait remplacé d'autres initiatives d'apprentissage prévues, l'achèvement d'une stratégie d'apprentissage axée sur les approches d'apprentissage mixte, y compris l'apprentissage en ligne, constituera une priorité pour l'année à venir.

Enfin, la mise à niveau du système de gestion de l'information des ressources humaines de l'Agence a été achevée. L'accent a été mis sur l'amélioration de l'automatisation des processus, dont l'intégration du système de congé en libre-service du gouvernement du Canada, qui facilite la soumission des demandes de congés dans pour les employés situés dans des emplacements éloignés. La mise à jour répond de manière plus efficace et effective aux besoins de l'organisation, préparer l'Agence à profiter des initiatives

d'amélioration des systèmes de RH du gouvernement fédéral, soutient le processus de remaniement des procédés administratifs et l'intégration des processus communs en matière de ressources humaines.

Services de biens immobiliers

Gestion des biens

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des biens, Parcs Canada est à finaliser un examen national de son portefeuille de biens, lequel conduira à la mise à jour des données sur les biens en inventaire, à leur état, aux valeurs de remplacement actuelles et à l'estimation des travaux différés. En résultat, l'Agence sera mieux à même de veiller à ce que les ressources soient allouées aux biens les plus prioritaires et aux zones de risques à l'échelle de l'organisation.

Parcs Canada continue de mettre en œuvre un nouveau cycle et processus de planification des investissements, qui faciliteront l'établissement des priorités d'investissement, l'allocation de fonds aux projets les plus pressants et le suivi des dépenses d'investissement.

Services de gestion de l'information

Un plan de conformité pour la tenue des documents a été présenté au Conseil du Trésor en août 2012. Conformément à ce plan, l'exercice pour identifier les ressources documentaires à valeur opérationnelle (RDVO) et les répertoires de renseignements correspondants est en cours. L'identification des sources d'information qui représentent le mieux la responsabilité de Parcs Canada pour la prise de décision, la fourniture des programmes et des services est une exigence essentielle de la Directive sur la conservation des documents du gouvernement du Canada à laquelle Parcs Canada doit se conformer avant le 31 mars 2015. Afin de répondre à cette exigence, une méthodologie complète de conservation des documents a été élaborée pour guider l'Agence à travers l'identification et la collecte de renseignements sur les RDVO, et ce, pour l'ensemble de ses unités administratives. Une fois que les résultats de cet exercice auront été entièrement compilés, ces renseignements seront soumis à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) pour obtenir les autorisations de mises au rebut des renseignements correspondants.

Dirigée par l'équipe d'évaluation et de vérification interne de l'Agence, une évaluation des besoins en matière d'information de gestion de base a été achevée. Les résultats de cette réalisation sont utilisés pour guider les travaux sur la conservation des documents pour la gestion continue et efficace de l'information de l'Agence.

Autres services administratifs

Affaires autochtones

Le Secrétariat des affaires autochtones de Parcs Canada a élaboré un cours de formation de deux jours sur la consultation et l'accommodement des Autochtones et, de concert avec le ministère de la Justice, l'a présenté 19 fois à un total de 312 personnes à travers le Canada. Le cours est destiné à donner au personnel de Parcs Canada les outils et les connaissances nécessaires pour initier et renforcer les relations avec les partenaires autochtones, ainsi que pour préserver l'honneur de la Couronne lors de l'accomplissement de notre obligation légale de consultation.

Écologisation des opérations gouvernementales

Parcs Canada est un participant à la Stratégie fédérale de Développement durable (SFDD) et contribue aux objectifs de l'Écologisation des Opérations gouvernementales à travers le programme des Services internes. L'Agence contribue aux domaines cibles suivants du Thème IV de la SFDD : Bâtiments écologiques, Achats écologiques, E-déchets, Impression gérée, Consommation de papier, Séances écologiques et Émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et des flottes. Pour plus de détails sur les activités relatives à l'Écologisation des Opérations gouvernementales de Parcs Canada, veuillez consulter la liste des renseignements supplémentaires à la Section III.

Écarts dans les services internes

Les écarts dans les ressources financières sont principalement dus au financement reçu tout au long de l'année mais non reflété dans les dépenses prévues. Il n'y a aucun écart dans les ressources humaines. À la suite de l'amalgamation du Bureau national et des centres de services, certaines ressources précédemment comptabilisées dans d'autres programmes sont désormais comptabilisées dans les services internes. Cette augmentation correspondante est compensée par la réduction de ressources pour les services internes, liée à la mise en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficience.



Section III : Renseignements supplémentaires

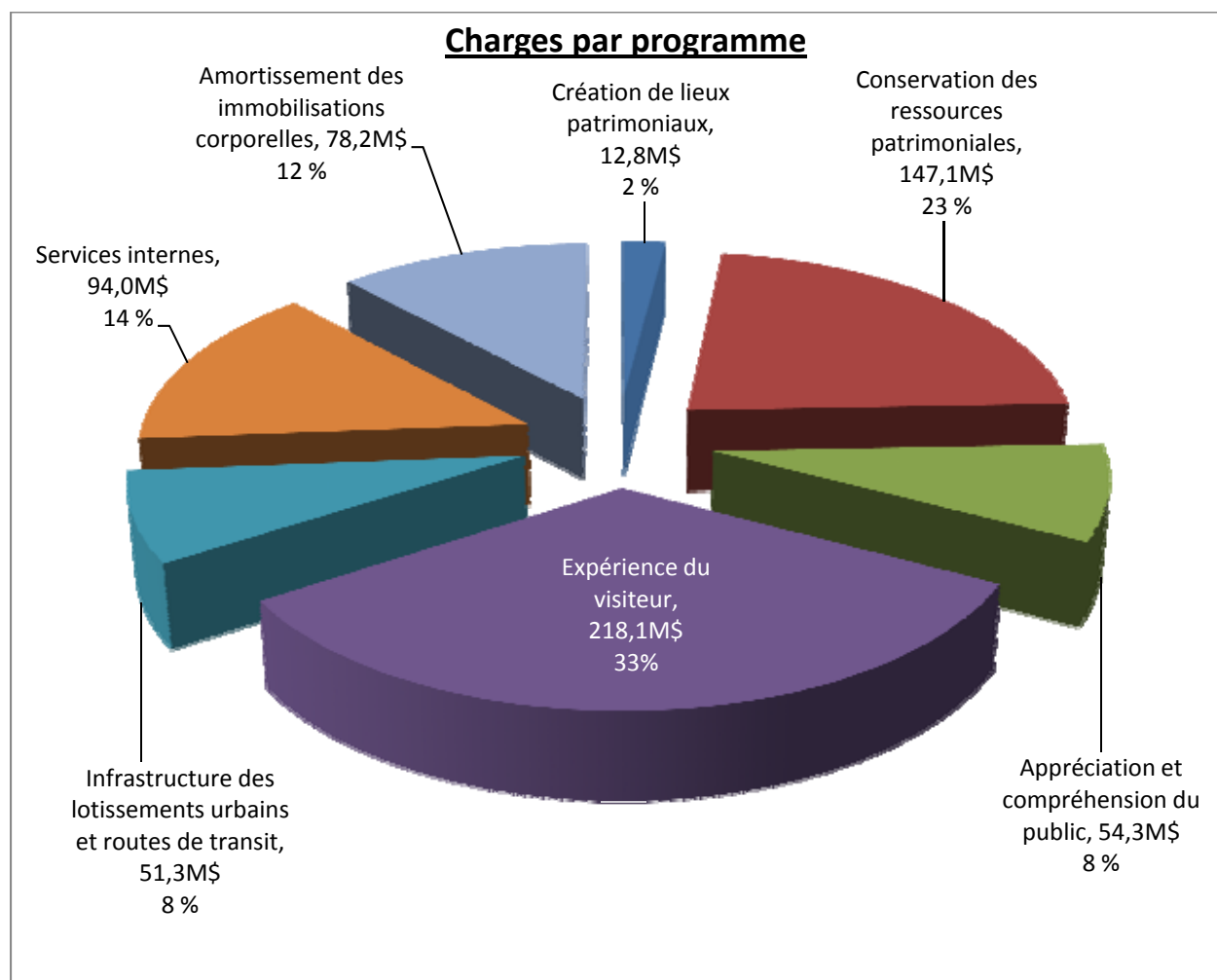
Faits saillants des états financiers

Les états financiers non audités de l'Agence Parcs Canada sont préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public (comptabilité d'exercice) et, par conséquent, diffèrent des rapports fondés sur les affectations de crédits, ce qui est reflété dans les sections I et II du présent rapport. Les sections I et II sont préparées à partir d'une comptabilité de caisse modifiée plutôt qu'une comptabilité d'exercice. Un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés (comptabilité de caisse modifiée) et le coût de fonctionnement net (comptabilité d'exercice) est présenté dans la note 11 des états financiers.

Agence Parcs Canada État condensé des résultats et de la situation financière nette (<i>non vérifié</i>) Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 (en milliers de dollars)					
	Résultats prévus 2012-2013	Résultats réels 2012- 2013	Résultats réels 2011-2012 (Redressé)	Variation en dollars (résultats réels 2012- 2013 contre résultats prévus)	Variation en dollars (résultats réels 2012- 2013 contre résultats réels 2011- 2012)
Total des charges	698 341	655 822	732 295	42 519	(76 473)
Total des revenus	115 606	115 315	114 218	291	1 097
Coût de fonctionnement net avant financement du gouvernement et transferts	582 735	540 507	618 077	42 228	(77 570)
Situation financière nette	1 758 972	1 760 551	1 739 190	(1 579)	21 361

Agence Parcs Canada État condensé de la situation financière (<i>non vérifié</i>) Au 31 mars 2013 (en milliers de dollars)			
	2012-2013	2011-2012 (Redressé)	Variation en dollars
Total des passifs nets	162 192	182 862	(20 670)
Total des actifs financiers nets	81 333	76 798	4 535
Dette nette	80 859	106 064	(25 205)
Total des actifs non financiers	1 841 410	1 845 254	(3 844)
Situation financière nette	1 760 551	1 739 190	21 361

Graphiques et analyses

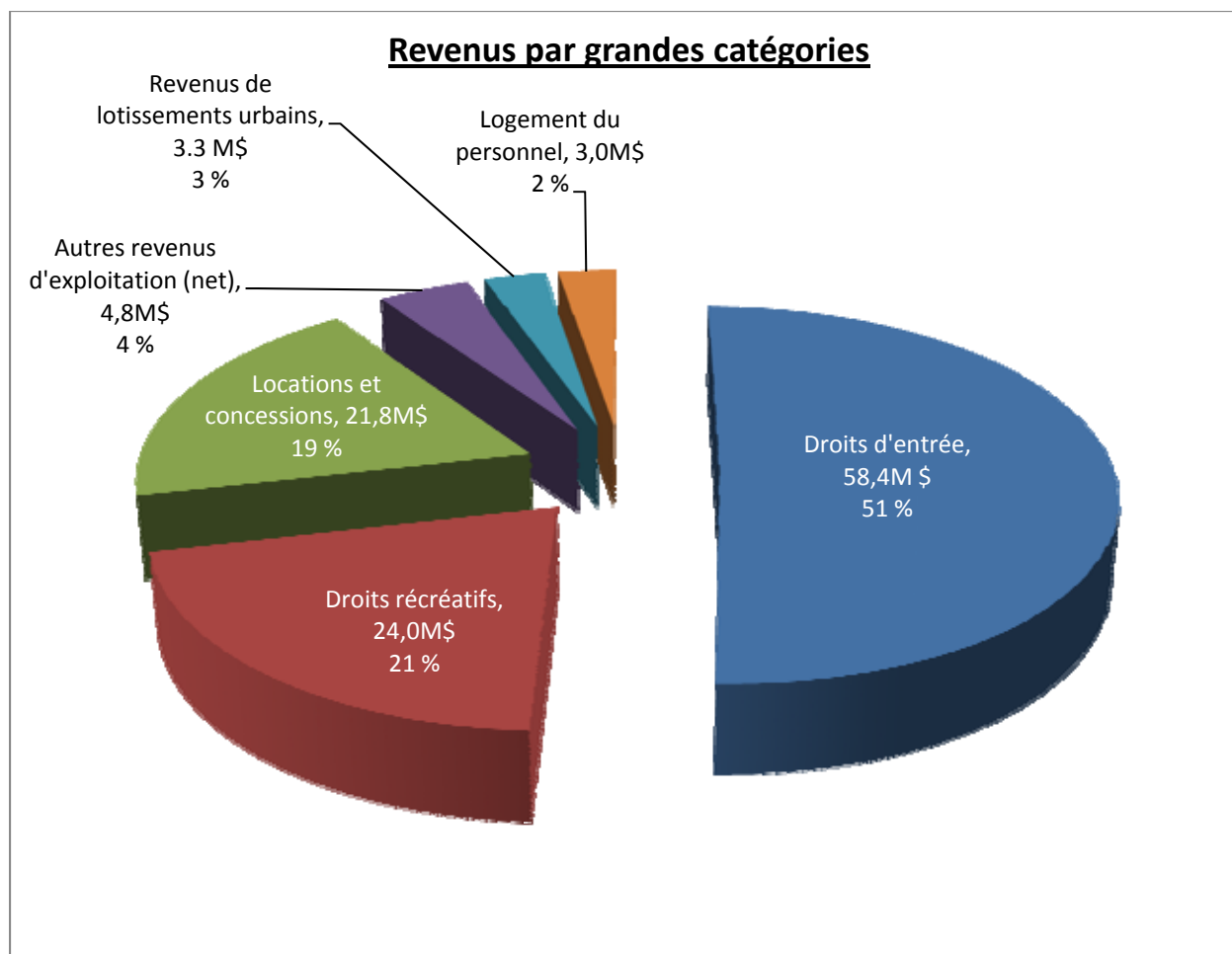


Voir note 14 des états financiers – Information sectorielle

En 2012-2013, les charges ont totalisé 655,8 millions \$, une diminution de 76,5 millions \$ (10,4 %) par rapport à l'exercice 2011-2012. Cette variation s'explique principalement par la diminution des charges de salaires et avantages sociaux (40,9 millions \$) à la suite de la mise en place des mesures de contrôle. De plus, la diminution générale des projets entrepris au cours de cette année de transition a été à l'origine d'une diminution des charges de services professionnels et spéciaux (8,4 millions \$). L'amortissement des immobilisations corporelles a également diminué de 21,2 millions \$ en raison de la fin de l'amortissement de certains actifs après 25 ans.

Les charges consistent principalement en des salaires et avantages sociaux pour un montant de 385,9 millions \$ (58,8 %). Les programmes Expérience du visiteur et Conservation des ressources patrimoniales comptent pour plus de la moitié du total des charges (56,0 %).

La variation de 42,5 millions \$ avec les résultats prévus de 2012-2013 s'explique par une plus grande diminution des salaires et avantages sociaux que celle qui avait été anticipée en raison d'informations qui étaient inconnues au moment de préparer les résultats prévus. Aussi, la mise en œuvre de certains projets au cours de l'exercice financier a été la cause de variations avec les résultats prévus au niveau des programmes de Conservation des ressources patrimoniales et Infrastructure des lotissement urbains et routes de transit.



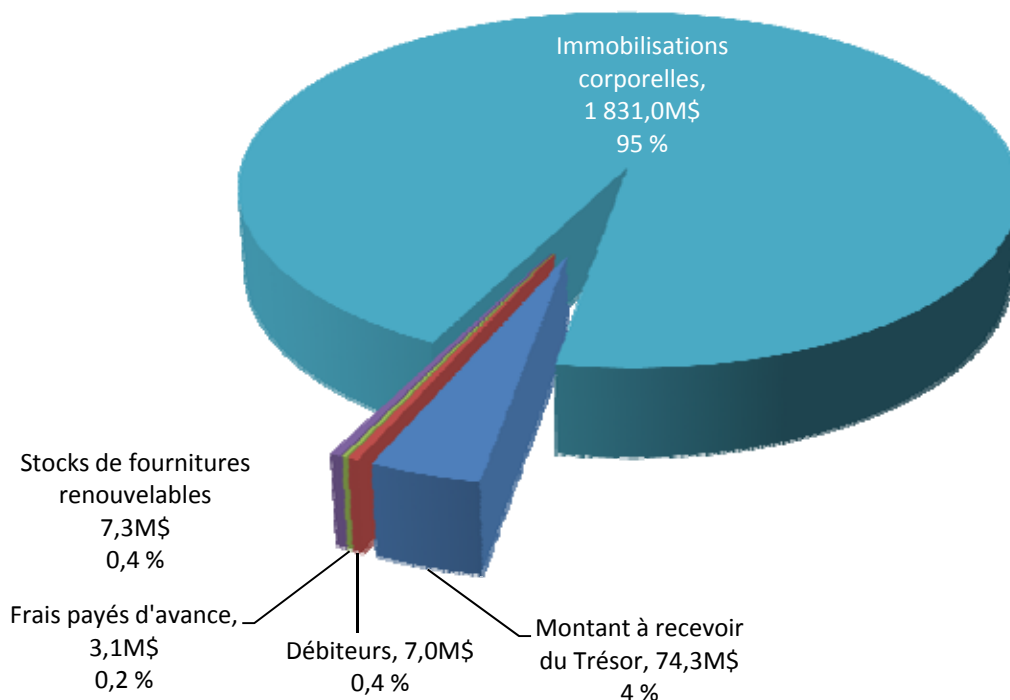
Voir note 14 des états financiers – Information sectorielle

Les revenus ont totalisé 115,3 millions \$ pour l'exercice 2012-2013. Ceux-ci ont légèrement augmenté par rapport au total des revenus de l'exercice précédent de 114,2 millions \$. La majorité des revenus proviennent des Droits d'entrée et des Droits récréatifs qui ensemble représentent 72 % des revenus totaux de l'Agence.

Les revenus du programme Expérience du visiteur représentent 84,6 millions \$, ce qui représente 73,4 % du total des revenus de l'Agence.

La variation entre les revenus réels et prévus de 115,6 millions \$, est de 0,3 millions \$.

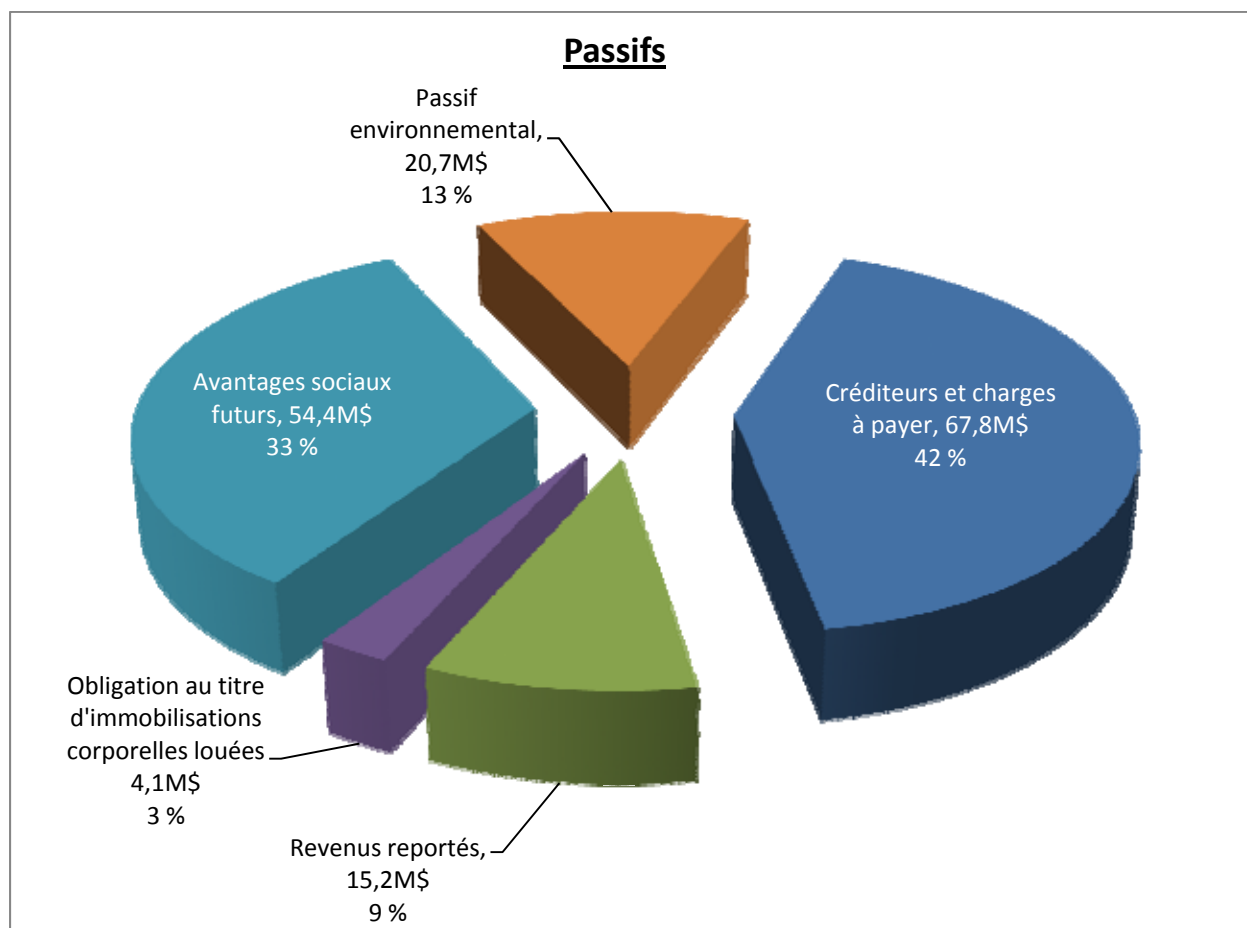
Actifs



Voir notes 7, 8 et 9 des états financiers – Montant à recevoir du Trésor, stocks de fournitures renouvelables et immobilisations corporelles

Les actifs n'ont pas varié de manière significative au cours de l'exercice financier 2012-2013, ayant connu une augmentation de 0,7 millions \$. Les actifs totaux de 1 922,7 millions \$ comprennent des actifs financiers de 81,3 millions \$ et non financiers de 1 841,4 millions \$.

Une baisse de 5,8 millions \$ dans les immobilisations corporelles est causée principalement par les aliénations et les radiations au cours de l'exercice. En 2012-2013, le montant des acquisitions d'immobilisations est compensé par la charge d'amortissement de l'exercice. Les immobilisations corporelles représentent le poste le plus important des états financiers de l'Agence comptant pour 95,0 % du total des actifs.



Voir notes 3, 4, 5 et 6 b) des états financiers – Revenus reportés, obligation au titre d'immobilisations corporelles louées, avantages sociaux futurs et passif environnemental

Les passifs totaux sont de 162,2 millions \$ au 31 mars 2013, en décroissance par rapport au solde de 182,9 millions \$ au 31 mars 2012. La réduction est principalement due à la baisse dans les charges à payer liées aux salaires et aux paiements d'avantages sociaux futurs effectués à la suite de la mise en place des mesures de contrôle.

Les créiteurs et charges à payer ainsi que la provision pour avantages sociaux futurs constituent les plus importantes composantes des passifs comptant conjointement pour 75,0 % des passifs totaux en 2012-2013.

États financiers

Pour consulter la version complète [des états financiers non audités](#) de l'Agence sur le site Web de Parcs Canada, prière de vous référer aux notes de fin de document.^{xliii}

Tableaux supplémentaires

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Vérifications internes et évaluations
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- Sources de revenus disponibles et non disponibles
- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor
- Rapport sur les frais d'utilisation

Tous [les tableaux de renseignements supplémentaires](#) en version électronique du Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013 sont disponibles sur le site Web de Parcs Canada.^{xliv}

Rapport Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faible taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé [Dépenses fiscales et évaluations](#).^{xlv} Les mesures fiscales présentées dans le rapport Dépenses fiscales et évaluations relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.



Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements généraux :
Parcs Canada – Bureau national
25-7-N, rue Eddy
Gatineau (Québec)
Canada
K1A 0M5

Renseignements généraux :
888-773-8888

Renseignements généraux (International) :
613-860-1251

Téléscripteur (ATS) :
866-787-6221

Renseignements supplémentaires

Réconciliation des Métis et droits autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé à établir une relation de travail forte, efficace et mutuellement avantageuse avec les Métis et les autres groupes autochtones. Une stratégie pluri ministérielle pour mettre en œuvre des programmes relatifs à la réconciliation et à la gestion des droits autochtones des Métis a été approuvée en 2010. Cette stratégie est dirigée par le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord, avec la participation de Parcs Canada, d'Environnement Canada et de la Gendarmerie royale du Canada. En vertu de cette stratégie, Parcs Canada recevra un total de 5,12 millions de dollars^{xlvi} à répartir en parts égales sur cinq ans. Le financement a commencé en 2010-2011.

Les travaux se sont poursuivis sur 15 projets dans l'Ouest du Canada au cours de 2012-2013. Quatre projets visant spécifiquement au l'établissement de relations et la consultation des Métis se sont poursuivis au lieu historique national Rocky Mountain House, aux parcs nationaux Jasper, Wood Buffalo et des Prairies. D'autres projets ont porté sur l'amélioration et le rajeunissement des programmes d'animation présentant

l'histoire et la culture des Métis dans plusieurs lieux historiques nationaux, y compris celui de Batoche; de la Bataille-de-la-coulée-des-Tourond - Fish Creek; de la Bataille-de-Seven-Oaks, et de La Fourche, à Winnipeg. Une nouvelle programmation a également été mise en place pour le lieu historique national de Rocky Mountain House, une exposition itinérante sur le lieu historique national de la Maison-Riel a été créée, et un sentier sur le lieu historique national de Fort-Walsh a vu le jour.

Pour fournir les renseignements nécessaires aux projets d'interprétation susmentionnés, un guide pour la recherche et les ressources sur les Métis au sein de Parcs Canada a été compilé à des fins d'utilisation par le personnel de Parcs Canada. *Au-delà des violons et des ceintures fléchées* a été commencé au cours de l'année 2012-2013 et sera achevée en 2013-2014.

Des propositions pour trois projets d'envergure nationale ont été élaborées en 2012-2013. Elles comprennent une série de vidéos et de photos permettant de conserver des documents visuels sur les réalisations globales de l'initiative sur le terrain, le financement des célébrations avec des partenaires métis qui se tiendront sur le site, et de se concentrer sur l'amélioration de la sensibilisation interne sur les droits des Métis auprès des employés de Parcs Canada.

Notes finales

ⁱ Définition du concept d'intégrité écologique : <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/ie-ei.aspx>

Définition du concept d'intégrité commémorative :

http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1.aspx

ⁱⁱ Site Web de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>

ⁱⁱⁱ Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR. Si un autre type de priorité propre au ministère est présenté, il faut en expliquer la signification.

^{iv} Le broutage se réfère à l'action menée par les animaux lorsqu'ils s'alimentent de feuilles, de jeunes pousses et de fruits de plantes ligneuses telles que des arbustes.

^v L'Accord de Copenhague est un document qui établit une feuille de route pour l'engagement international à l'égard de la contre le changement climatique. Il comprend les engagements pris par les pays développés à augmenter leur financement à court et à long terme, avec un financement accéléré de près de 30 milliards de dollars sur la période 2010-2012.

^{vi} Comptes publics du Canada 2013 : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>

^{vii} Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes : <http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B3186435-1>

^{viii} Résultats d'évaluations environnementales stratégique : <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/eie-eia/itm3.aspx>

^{ix} Renseignements supplémentaires sur les activités de Parcs Canada en lien avec le développement durable et le processus d'ESS : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/section01/sdd-sds.aspx>

^x Site Web d'Environnement Canada : <http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>.

^{xi} Ce résultat stratégique ciblé fait aussi l'objet de l'Objectif 6 : Conservation et protection des écosystèmes et habitats de la Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2010-2013 (Thème III : Protéger la nature) pour lequel Parcs Canada a été nommé responsable fédéral.

^{xii} Pour plus de renseignements sur les résultats des réévaluations 2012-2013 et sur la tendance sur cinq ans du niveau de dégradation de l'intégrité commémorative : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02>

^{xiii} L'Étude nationale menée auprès des Canadiens et des Canadiennes est un sondage téléphonique qui couvre un échantillon représentatif de Canadiens et de Canadiennes. Le dernier sondage a eu lieu en février 2012; 3 786 résidents y ont répondu, ce qui a généré un taux de réponse de 4 % – soit la norme actuelle de l'industrie en matière de sondages par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats du sondage sont considérés comme exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 %). Le prochain sondage est prévu pour février/mars 2014.

^{xiv} On entend par « attachement personnel » le sentiment de fierté et d'appartenance ressenti par un individu face à un lieu, sentiment souvent assorti d'un désir de protéger le lieu et associé à des souvenirs forgés à cet endroit.

^{xv} Pour plus de détails sur les commémorations : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02a>

^{xvi} Détails sur les progrès relatifs aux propositions de création de parcs ainsi que sur les autres propositions en cours : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02a01>

^{xvii} Le mandat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada est de conseiller le ministre de l'Environnement et, par son entremise, le gouvernement du Canada, sur la commémoration d'aspects de l'histoire du Canada qui revêtent une importance nationale.

^{xviii} Détails sur les progrès relatifs à la création d'aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02a02>

^{xix} Site Web d'Environnement Canada (intégrité écologique des parcs nationaux) : <http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=CDE1612B-1>

^{xx} Pour plus de renseignements sur les résultats de la réévaluation des lieux historiques nationaux de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et de Fort-McNab : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02b>

^{xxi} Pour plus de renseignements sur les projets Agir sur le terrain et leurs réalisations : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02a01>

^{xxii} Les sept lotissements urbains comprennent : Banff et Lake Louise dans le parc national Banff, Field dans le parc national Yoho, Jasper dans le parc national Jasper, Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding, Waskesiu dans le parc national de Prince Albert et Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton.

^{xxiii} Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/bib-lib/docs3.aspx>

^{xxiv} Évaluation du Programme de partage des frais de Parcs Canada : http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rve-par/85/index_f.asp

^{xxv} L'Étude nationale auprès des Canadiens et des Canadiennes est un sondage téléphonique qui couvre un échantillon représentatif de Canadiens et de Canadiennes. Le dernier sondage a eu lieu en février 2012; 3 786 résidents y ont répondu, ce qui a généré un taux de réponse de 4 % – soit la norme actuelle de l'industrie en matière de sondages par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats du sondage sont considérés comme exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 %). Le prochain sondage est prévu pour février/mars 2014.

^{xxvi} L'Étude nationale auprès des Canadiens et des Canadiennes est un sondage téléphonique qui couvre un échantillon représentatif de Canadiens et de Canadiennes. Le dernier sondage a eu lieu en février 2012; 3 786 résidents y ont répondu, ce qui a généré un taux de réponse de 4 % – soit la norme actuelle de l'industrie en matière de sondages par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats du sondage sont considérés comme exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 %). Le prochain sondage est prévu pour février/mars 2014.

^{xxvii} Le Sondage sur l'engagement des intervenants et partenaires est une étude en ligne menée auprès d'un échantillon représentatif d'intervenants et de partenaires de Parcs Canada. Le dernier sondage de ce type a été effectué en novembre 2009. Des 2 538 intervenants et partenaires invités à y prendre part, 781 ont complété le questionnaire, ce qui représente un taux de participation de 31 %. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats du sondage sont considérés comme exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 %).

^{xxviii} Le terme « significatif » fait référence à une mesure subjective du sentiment d'attachement à un lieu, fondée sur l'internalisation par un individu des expériences vécues dans un lieu patrimonial spécifique. Les expériences favorisant l'attachement personnel varient selon le visiteur.

^{xxix} La « satisfaction » est une mesure subjective de l'expérience globale. Les services, les activités et les interactions avec le personnel, entre autres, contribuent au niveau de satisfaction du visiteur. Les facteurs favorisant la satisfaction varient d'un individu à l'autre.

^{xxx} Renseignements au sujet du programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d>

^{xxxi} Résultats du programme d'information sur les visiteurs quant à leur satisfaction et au caractère significatif de leur visite : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d-i>

^{xxxii} Renseignements au sujet du programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d>

^{xxxiii} Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'apprentissage et du plaisir au cours de l'expérience : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d01>

^{xxxiv} Renseignements au sujet du programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d>

xxxv Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'apprentissage et du plaisir au cours de l'expérience : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d01>

xxxvi Évaluation de l'offre de services aux visiteurs de Parcs Canada : http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rve-par/78/index_f.asp

xxxvii Renseignements au sujet du programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d>

xxxviii Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'apprentissage et du plaisir au cours de l'expérience : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d01>

xxxix Renseignements au sujet du programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d>

xl Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'apprentissage et du plaisir au cours de l'expérience : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02d01>

xli Évaluation de l'offre de services aux visiteurs de Parcs Canada : http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rve-par/78/index_f.asp

xlii Pour plus de renseignements sur l'état des biens contemporains ou sur les investissements dans les routes : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/comp2013/index.aspx#sec02e>

xliii Les états financiers non audités de l'Agence Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/section03/ef-fs.aspx>

xliv Tableaux supplémentaires : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/section03/ts-st.aspx>

xlvi La publication Dépenses fiscales et évaluations est disponible sur : <http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2012/taxexp12-fra.asp>

xlvii L'Agence a reçu 5,12 millions de dollars en 2010-2011 au lieu des 4,25 millions de dollars initialement prévus dans le Rapport sur le rendement 2011-2012. La différence est attribuable à l'allocation de 4,25 millions de dollars pour des projets de la région de l'Ouest et du Nord, le reste allant aux projets du Bureau national.